

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

23

INFRASTRUCTURE

04

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

06

EDUCATION

15

SOCIAL

03

TRANSPORT

05

ADMINISTRATION

31

ECONOMIE

07

RURAL

02

N° 2562

19 Mai 2022

19 May 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	Reference	013/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE 013/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE DU TRONCON BIVOUBA - DIKOBÉ DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
2	Reference	001/A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2022 AUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/RN/D47/CTBRO/CIPM/SG/2022 DU 01/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN CAMPEMENT ET D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE D'ACCUEIL AU SITE TOURISTIQUE DE MBANG REYCONSTITUÉE : D'UNE CASE DE PASSAGE, D'UN BLOC DE LATRINES, D'UNE SALLE DE RÉUNION, D'UNE CONNEXION DU SITE AU RÉSEAU SOLAIRE LOCAL, D'UN RESTAURANT, D'UNE CLÔTURE DU SITE ET D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE , ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. ENPROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
3	Reference	006/D/CAD4/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALIES DE CLASSES À L'ÉCOLE MATERNELLE DE SODIKO-VILLAGE-BONABERIDOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	Reference	011/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE 011/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE DEPARTEMENT DE L OCEAN REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	Reference	015/DM/CM/SG/05/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 003/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIFSÀ LA RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [008/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°008/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/HGOPED/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES ANAPATH DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

7

Reference [COMMUNIQUE N°_00014](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°_00014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2022NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS/VOLET AÉRIEN (PDST-VA)PAYS : CAMEROUNNUMÉRO DU PROJET : PRÊT BIRD 86500 - CMNUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES : N°0270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [05/DM/CTRA/SG/ST/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°05 /DM/CTRA/SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AAONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 25/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE DIX (10) . BOX CHACUN AU MARCHÉ DE BADANG, COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Équipements Collectifs

Date de cloture N/A

9

Reference [007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS D'IMMUNE SÉROLOGIE BACTÉRIENNE, VIRALE, PARASITAIRE ET FONGIQUE A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

10

Reference [03792/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°03792/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES D'ÉGRENEUSES POUR LES VSD'S D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

11

Reference [008/D/CAD4/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°008/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AQNO/CAD4/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER AU QUARTIER BILINGUE D'UN LINÉAIRE DE 900 MÈTRES AU LIEU-DIT « FORET BAR » À BONAMBAPPE-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE»

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	016/DM/CM/SG/05/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 002/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28/03/2022 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

13

Reference	108/DM/CABTA 1er/SG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°108/DM/CABT 1ER/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CBTA 1ER/CIPM/2022 DU 29/03/2022 POUR L'ACHAT DU 29/03/2022 MATERIEL D'ASSAINISSEMENT ET DU TRAITEMENT DES DECHETS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

14

Reference	007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

15

Reference	008/C/CAD4/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

16

Reference	N° 0013 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0013 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0270/AOIO/CCAA/ PDST/CIPM/SPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE ET RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE SÛRETÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ET DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ NSIMALEN EN DEUX LOTS SÉPARÉS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	N°0033/D/MINRESI/INC/DG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°0033/D/MINRESI/INC/DG/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004/AONO/MINRESI/INC/CIPM DU 18 AVRIL 2022 POUR L'EDITION ET L'IMPRESSION DE L'ATLAS DU DIAGNOSTIC ET DU VOLUME SCIENTIFIQUE DANS LA REGION DE L'OUEST CAMEROUN.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [03/DM/CTRA/SG/ST/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°03 /DM/CTRA/SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MO^CITE HUMAINE A L'EP DE MAYO-KARLAYE (LOT N°L) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EP BILINGUE DE TOUROUA (LOT N°2), DKIVS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

19

Reference [09/C/CM/SG/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/CM/CIPM/2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

20

Reference [009/D/CAD4/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°009/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 01 AVRIL 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE ANGLOPHONE DE BOJONGO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE»

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

21

Reference [11/C/CM/SG/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N° 004/AONO/CM/CIPM/2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

22

Reference [10/C/CM/SG/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N° 005/AONO/CM/CIPM/2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

23

Reference [02/DM/CTRA/SG/ST/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°02 /DM/CTRA/SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP BILINGUE DE TOUROUA (LOT 1), DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE BOUDANG (LOT 2), DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE MAYO OULO (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	14/DM/CM/SG/05/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 004/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28/03/2022 RELATIFS À LA RÉHABILITATION DU BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE MONATÉLÉ DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

25

Reference	N° 058 /22/DM/C.EDZ/SG Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 058 /22/DM/C.EDZ/SG DU 16 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMNET DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINSANTE EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

26

Reference	017 /DM/CM/SG/05/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 001/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28/03/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'EP NKOLKOSSE LOT 1 ET D'UNE SALLE DE CLASSE CAF À L'EP LENOUCK LOT 2, DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	COMMUNIQUE N°010/C/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AGIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIPAGA II ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A FIFINDA DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

28

Reference	003/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°003/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LADEMANDE DE COTATION D'URGENCE N°002/DCIHGOPED/DG/CPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES TENUES DES MALADES ET LITERIE DE L'HOPITAL GYNECO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

29

Reference	01/ Lire
Titre/objet	DECISION N001/DC/CUB/C2DCR/CLS-BERT/2022 DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR N° 01/AONO/CUB/C2D-CR/CSPM/CLS-BERT/2022DU 23 MARS 2022 POUR LA RÉHABILITATION DU FORAGE DES ATELIERS MUNICIPAUX DE LA CELLULE LOCALE DE SUIVI VILLE DE BERTOUA DANS LE CADREDU PROGRAMME C2D « CAPITALES RÉGIONALES ».
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference	006/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX CAPTEURS PLAN POUR RADIOGRAPHIE POLYVALENTE ET D'UN AMPLIFICATEUR DE BRILLANCE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	003/C/CAD4/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 24 MARS 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

32

Reference	02/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UCP/CSPM/RAF/SPM/ Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UCP/CSPM/RAF/SPM/2022 DU 26 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA SOUSCRIPTION À DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILES, BÂTIMENTS ET MALADIE POUR LA PÉRIODE DU :01/06/2022- 31/05/2023, REPARTIE EN DEUX(02) LOTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-05-2022

33

Reference	008/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRUCTUEUSITE DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/HGOPED/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES ANAPATH GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

34

Reference	n/a Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N°002/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 AOUT 2021 POUR LA SELECTION DE CONSULTANT (FIRME) CHARGE L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A YAOUNDE V (NKOLMESSENG) ET YAOUNDE VII (OYOM-ABANG).NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HORS TAXESMÉTHODE DE SÉLECTION SÉLECTION FONDÉE SUR LA QUALIFICATION ET LE COÛT (SFQC)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

35

Reference	004/C/CAD4/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [N° 057 /22/DM/C.EDZ/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 057 /22/DM/C.EDZ/SG DU 16 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CENTRE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMNET DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINEDUB EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

37

Reference [04/DM/CTRA/SG/ST/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/CTRA/SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 25/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES CHACUN AU MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

38

Reference [006/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 006/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 16 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ARTISANAT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI (PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

39

Reference [006/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

40

Reference [13 /C/CM/SG/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N° 002/AONO/CM/CIPM/2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

41

Reference [COMMUNIQUE N°_00014](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°_00014_ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2022NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS/VOLET AÉRIEN (PDST-VA)PAYS : CAMEROUNNUMÉRO DU PROJET : PRÊT BIRD 86500 - CMNUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES : N°0270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [N° 0013 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 0013 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0270/AOIO/CCAA/ PDST/CIPM/SPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE ET RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE SÛRETÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ET DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ NSIMALEN EN DEUX LOTS SÉPARÉS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

43

Reference [13/ADC/C-BBJ/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DH CONSULTATION N° 13/ADC/C-BBJ/CIPM/2022 DU 25 AVR 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-05-2022

44

Reference [006/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 006/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 16 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ARTISANAT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 56 39 043 06 340010 361313

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

45

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET(SERVICES DE CONSULTANT)RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR EN EAU ET ASSAINISSEMENTSECTEUR : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENTRÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCNPRÊT FAD N°2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-06-2022

46

Reference [ADDITIF N° 001/22/MINESEC/UGPEST/U05](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 001/22/MINESEC/UGPEST/U05 DU 19 MAI 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 RELATIF À LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES FILIÈRES DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES EN QUATRE LOTS SÉPARÉS, AU LYCÉE TECHNIQUE D'OMBÉ (LOT 1 : FILIÈRES GÉNIE ÉLECTRIQUE, MODE ET SCIENCES PHYSIQUES, LOT 2 : ATELIER FABRICATION MÉCANIQUE, LOT 3: FILIÈRES GÉNIE CIVIL, MENUISERIE ET CHAUDRONNERIE ET LOT 4 : NOUVELLES FILIÈRES : MÉCANIQUE AUTO DIÉSEL, MÉCANIQUE MARINE ET PÊCHE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
47	Reference	002/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED),
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
48	Reference	160 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS /2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 160 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS /2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°005296/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22/11/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LA RÉGION DE L'OUEST- PROGRAMME 2017-LOT N° 16-OU/17FINANCEMENT: BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
49	Reference	12/C/CM/SG/05/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/CM/CIPM/2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
50	Reference	007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
51	Reference	003/D/CAD4/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE EN BÉTON ARMÉ DE 2,00X1,50X7,00 ML AU VILLAGE BONAMIKANO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
52	Reference	N° 000515_/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000515_/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0270/AOIO/CCAA/ PDST/CIPM/SPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE ET RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE SÛRETÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ET DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ NSIMALEN EN DEUX LOTS SÉPARÉS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference [005/D/CAD4/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°005/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 28 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES À BONAMIKANO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE»

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

54

Reference [13/DM/CM/SG/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 005/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIFS À LA RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

55

Reference [009/AONO/M-C-NGONG/CDPM-BE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet N°009/AONO/M-C-NGONG/CDPM-BE/2022 DU 10/05/2022POUR L'EXECUTION EN DEUX (02) PHASES DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTECOMIULUNALE : CARREFOUR BILIEL (INTER R0408) - CHEFFREIE BILIEL (10,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 31-05-2022

56

Reference [007/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°007/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

57

Reference [012/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE 012/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL A ELOGBATINDI (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

58

Reference [012/DM/CM/SG/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 006/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIFS À LA RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



#	RESUME DES CONSULTATIONS	
59	Reference	004/AAONO/RNO/ GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/RNO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU 10/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DU BETAIL DEBATAO, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-06-2022
60	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'IMAGERIE MEDICALE A L'HÔPITAL JAMOT DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2022 PIÈCE N°5 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
61	Reference	00063/E/2/D/MINH DU/PDVIR/RPM/ARPM/04-2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00063/E/2/D/MINH DU/PDVIR/RPM/ARPM/04-2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS DP N° 002/DP/MINH DU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 AOUT 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A YAOUNDE V (NKOLMESSENG) ET YAOUNDE VII (OYOM ABANG). FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
62	Reference	005/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE REACTIFS (REACTIFS DE BACTERIOLOGIE, REACTIFS PCR, POCHES DE SANG, CONSOMMABLE LABO) DE L'HOPITAL GYNECO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (RGOPED),
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
63	Reference	007/AONO/C-DIBOMBARI/CIPM-PCCM/2022 DU 19/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C-DIBOMBARI/CIPM-PCCM/2022 DU 19/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2022 ET SUIVANT.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2022
64	Reference	02/AONO/F.34/SAEF/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N° 02/AONO/F.34/SAEF/2022 DU 10 MAY 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MENOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET BIP MINT, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference	01/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BE/UCP/CSPM/RAF/SPM/22 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UCP/CSPM/RAF/SPM/2022 DO 26 AVRIL 2022POUR ACHAT DE DEUX (02) GROUPES ELECTROGENES D'AU MOINS 15 KVA AVEC INVERSEUR AUTOMATIQUE, Y COMPRIS LES ABRIS, L'INSTALLATION ET LA FORMATION DU PERSONNEL
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-05-2022

66

Reference	006/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/ 2022 Lire
Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 18/05/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIELINFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DES POSTES ETTELECOMMUNICATIONS DU NORD
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-06-2022

67

Reference	009/C/CAD4/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 01 AVRIL 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

68

Reference	709 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 709 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°005296/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA DU 22/11/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LA REGION DE L'OUEST. PROGRAMME 2017-LOT N° 16-OU/17FINANCEMENT: BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER : EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

69

Reference	003/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES TENUES DES MALADES ET LITERIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. (HGOPED).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

70

Reference	062/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°062/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) COMPRESSEURS D'AIR A VIS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON, EN DEUX LOTS
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	31-05-2022



#	RESUME DES CONSULTATIONS	
71	Reference	008/AONO/-C-NGONG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/-C-NGONG/CIPM/2022 DU 10/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE: WOURO ADAMOU (INTER R0408) - DOUKA LONGO (12,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022 (CREDIT TRANSFERE A LA COMMUNE DE NGONG)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	31-05-2022
72	Reference	08/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/22 DU 22 AVRIL 2022 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL ET D'UN BLOC DE TOILETTE PUBLIQUE A BABADJOU (BOUTIQUES) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU.(ENPROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-05-2022
73	Reference	005/C/CAD4/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 28 MARS 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
74	Reference	004/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE REACTIFS (REACTIFS DE BACTERIOLOGIE, REACTIFS PCR, POCHES DE SANG, CONSOMMABLE LABO) DE L'HOPITAL GYNECO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (RGOPED),
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
75	Reference	07/AONO/C-BABADJOU/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-BABADJOU/CIPM/22 DU 22 AVRIL 2022 POUR LA 2ÈME PHASE DU PROJET D'ACHEVEMENT DU PAVILLON MERE ET ENFANT DU CMA DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-05-2022
76	Reference	005/DAONO/ GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 du 17/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/DAONO/ GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU 17/05/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU DELEGUE REGIONAL DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

77

Reference	11/AONO/ONCT/C.BBJ/SG/CIPM/22 Lire
Titre/objet	OPINION OF OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS11/O/ONCT/C.BBJ/SG/CIPM/22 OF 25 APRIL 2022 FOR EXECUTION OF CONSTRUCTION OF TWO CLASSROOMS AT THE PUBLICS SCHOOL OF TAKANG-BORRORO FINANCING; PUBLIC INVESTMENT BUDGET(PIB) YEAR 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-05-2022

78

Reference	09/AONO/CBBJ/SG/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 09/AONO/CBBJ/SG/CIPM/22 DU 25/04/2022 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE U ROUTE DJIBOUTI-NIOUNGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-05-2022

79

Reference	002/AONO/SODECAO/CIPM//2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/SODECAO/CIPM//2022 DU19 MAI 2022POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) TRACTEURS AGRICOLES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET SODECAO EXERCICE 2022 (BIP MINADER), IMPUTATION 244166
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-06-2022

80

Reference	001/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2022 DU 09/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARKABA DANS LA COMMUNE MERI DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIQUE (RT MINEDUB) EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-05-2022

81

Reference	001/DCO/C-NG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DECOTATION N°001/DCO/C-NG/CIPM/2022 DU 11/05/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) SALLES D'HOSPITALISATION HAUT STANDING AU CSI ANNEXE DE NGONG, COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	01-06-2022

82

Reference	007/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS D'IMMUNE SÉROLOGIE BACTÉRIENNE, VIRALE, PARASITAIRE ET FONGIQUE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

83

Reference [002/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2022 DU 09/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GODOLA GROUPE II DANS LA COMMUNE MERI. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT) EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-05-2022

84

Reference [002/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

85

Reference [007/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TET, LONGUE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT BIP MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-06-2022

86

Reference [006/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TET LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 07-06-2022

87

Reference [004/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 DU 16/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 004/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ÉTAT (CONSUPE)FINANCEMENT : BIP CONSUPEEXERCICE : 2022IMPUTATION : N° 56-11-077-04-340010-524211

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 17-06-2022

88

Reference [063/22/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°063/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CHAINES DE TRANSMISSION POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

89

Reference [003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 DU 16/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ÉTAT (CONSUPE) FINANCEMENT : BIP CONSUPE EXERCICE : 2022 IMPUTATION : N° 56-11-077-04-340010-524211

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-06-2022

90

Reference [043/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA 10/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 043/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA 10/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES DE LA MISE EN CONCESSION DE L'EXPLOITATION ET DE LA MAINTENANCE DE CERTAINS AXES ROUTIERS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-06-2022

91

Reference [10/AA0N0/C-PTA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AA0N0/C-PTA/CIPM/2022 DU 18/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE DE PITO A DANS LA COMMUNE DE PITO A, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD DANS LA COMMUNE DE PITO A, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-06-2022

92

Reference [12/AC/C.BBJ/SG/CIPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 12/AC/C.BBJ/SG/CIPM/22 DE 25 AVRIL 2022 POUR LE PROJET D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE BABADJOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-05-2022

93

Reference [09/AAONO/C-PTA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 18/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DE LA COMMUNE DE PITO A, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 16-06-2022

94

Reference [006/C/CAD4/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

95

Reference [006/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°006/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX CAPTEURS PLAN POUR RADIOGRAPHIE POLYVALENTE ET D'UN AMPLIFICATEUR DE BRILLANCE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

96

Reference [N° 06/22/C/C-EDZ/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 06/22/C/C-EDZ/SG DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CENTRE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINEDUB EXERCICE 2022 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

97

Reference [005/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°005/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS (REACTIFS DE BACTERIOLOGIE, REACTIFS PCR, POCHES DE SANG, CONSOMMABLE LABO) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

98

Reference [004/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°004/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS (REACTIFS DE BACTERIOLOGIE, REACTIFS PCR, POCHES DE SANG, CONSOMMABLE LABO) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

99

Reference [006BIS/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006(BIS)/AONO/C DEMBO/CIPM/2022 DU 18/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A DEMBO DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

100	Reference	47/AAONO/MINTP/ CIPM-TCRI /2022 DU 16 Mai 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 47/AAONO/MINTP/ CIPM-TCRI /2022 DU 16 MAI 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE RÉGIONALE R0113, TRONÇON : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM), PHASE 1, SECTION : AKONOLINGA (SOUS-PRÉFECTURE) – CARREFOUR YIL (23,2 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 56 36 125 02 33 00 05 523511
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	20-06-2022

101	Reference	004/AONO/SNI/CIPM /22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SNI/CIPM /22DU 17 MAI 2022POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES À LA SNI(LOTS 1 ET 2) FINANCEMENT : BUDGET SNI 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-06-2022

102	Reference	007BIS/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007(BIS)/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 18/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE D'HOSPITALISATION AU CSI DE BAONIA DJALLOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-06-2022

103	Reference	N°0029/C/MINRESI/INC/DG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0029/C/MINRESI/INC/DG/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022, POUR L'ÉDITION ET L'IMPRESSION ET L'IMPRESSION DE L'ATLAS DU DIAGNOSTIC ET DU VOLUME SCIENTIFIQUE DANS LA RÉGION DE L'OUEST DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

104	Reference	14/C/CM/SG/05/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N° 001/AONO/CM/CIPM/2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

105	Reference	N° 07/22/C/C-EDZ/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07/22/C/C-EDZ/SG DU 16 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMNET DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINSANTE EXERCICE 2022 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

106	Reference	007/C/CAD4/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

107	Reference	01/DM/CTRA/SG/ST/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/CTRA/SG/ST/2N22 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BORONGO (LOT N°L), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGOUNDE (LOT N°2) ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TOUROUA GROUPE III (LOT N°3), DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

108	Reference	004/D/CAD4/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE EN BÉTON ARMÉ DE 2,00X1,50X7,00 ML AU VILLAGE BONAMIKANO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

109	Reference	007/D/CAD4/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SODIKÉ-VIUEAGGE-ISONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

110	Reference	04301/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°04301/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES AUX LOTS 1,2 3 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°033/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIÉCES DE RECHANGE MÉCANIQUES POUR L'HUILERIE DE GAROUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

111	Reference	007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-05-2022

COMMUNE DE LOKOUNDJE

DECISION MUNICIPALE 013/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE DU TRONCON BIVOUBA - DIKOBÉ DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article : Est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire de la lettre commande. objet de l'Avis d appel d'offre national ouvert 006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022 pour les travaux de réhabilitation de la route en terre du tronçon Bivoube Dikobe dans la Commune de Lokoundje, Département de l'Océan, Région du Sud

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS
006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE DU TRONCON BIVOUBA - DIKOBÉ DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD	BUDGET D'INVESTISSEME NT PUBLIC EXERCICE 2022	GROUP CONTINENTAL COOPERATION LTD	16 072 582 FCFA	03 MOIS

LOKOUNDJE le 10 Mai 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE TOUBORO

ADDITIF N°001/A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2022 AUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/RN/D47/CTBRO/CIPM/SG/2022 DU 01/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN CAMPEMENT ET D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE D'ACCUEIL AU SITE TOURISTIQUE DE MBANG REYCONSTITUÉE : D'UNE CASE DE PASSAGE, D'UN BLOC DE LATRINES, D'UNE SALLE DE RÉUNION, D'UNE CONNEXION DU SITE AU RÉSEAU SOLAIRE LOCAL, D'UN RESTAURANT, D'UNE CLÔTURE DU SITE ET D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE , ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. ENPROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Consistance des prestations**Au lieu de ...**

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévation
- Couverture et charpente
- Menuiserie métallique
- Menuiserie bois
- Electricité
- Peinture
- Foration
- Equipement et Développement du forage
- Essai de pompage superstructure et pompe
- Analyse et traitement de l'eau
- Fourniture et pose de la pompe solaire
- Construction du local technique avec aménagement de l'aire de puisage
- Fourniture et pose d'une cuve en plastique de 5000 litres chacune
- Fourniture et pose des panneaux solaires et sécurisation du site
- Mise en service des ouvrages.

1	Consistance des prestations
	Lire plutot Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sur la base des plans type, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment : Les plans type comprennent : Une case de passage doté de quatre (04) chambres et une suite (Lot 1), Une salle de réunion avec bureau (Lot 2), Un restaurant (Lot 3), Une clôture du site (Lot 4) ; Une mini adduction en eau potable avec panneaux photovoltaïques (Lot 5). Les travaux, objet du présent Appel d'Of&es, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment : Travaux préparatoires Terrassements Fondations Maçonnerie-Elévations Couverture et charpente Menuiseries métalliques Menuiserie bois Electricité Peinture Foration ; Equipement et développement du forage ; Essai de pompage, superstructure et pompe ; Analyse et traitement de l'eau ; Fourniture et pose de la pompe solaire ; Construction du local technique avec aménagement de l'aire de puisage ; Fourniture et pose d'une cuves en plastique de 5000 litres chacune ; Fourniture et pose des panneaux solaires et sécurisation du site ; Mise en service des ouvrages.
2	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de 100 000 000FCFATTC (Cent millions) , FCFA TTC
	Lire plutot Le coût prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de 94 000 000 FCFA TTC (quatre vingt quatorze millions) FCFA TTC ; répard ainsi : Une case de passage doté de quatre (04) chambres et une suite : vingt millions (20 000 000) FCFA (Lot 1), Une salle de réunion avec bureau : dix huit millions (18 000 000) FCFA (Lot 2), Un restaurant : vingt millions (20 000 000) FCFA (Lot 3), Une clôture du site : vingt millions (20 000 000) FCFA (Lot 4), Une mini adduction en eau potable avec panneaux photovoltaïques : seize millions (16 000 000) FCFA (Lot 5).
3	Allotissement
	Au lieu de ... Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique

3	Allotissement
	Lire plutôt Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont répartis en cinq lots.
4	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général, sis à l'hôtel de Ville de Touboro au plus tard le 22 Avril 2022 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2022 DU 01 AVRIL 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION: ET EQUIPEMENT D'UN CAMPEMENT ET D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE D'ACCUEIL AU SITE TOURISTIQUE DE MBANG REY CONSTITUEE : D'UNE CASE DE PASSAGE, D'UN BLOC DE IATRINES, D'UNE SALLE DE REUNION, D'UNE CONNEXION DU SITE AU RESEAU SOLAIRE LOCAL, D'UN RESTAURANT, D'UNE CLOTURE DU SITE ET D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE , ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE "A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutôt Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général, sis à l'hôtel de Ville de Touboro au plus tard le 30 Mai 2022 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2022 DU 01 AVRIL 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION: ET EQUIPEMENT D'UN CAMPEMENT ET D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE D'ACCUEIL AU SITE TOURISTIQUE DE MBANG REY CONSTITUEE : D'UNE CASE DE PASSAGE, D'UN BLOC DE IATRINES, D'UNE SALLE DE REUNION, D'UNE CONNEXION DU SITE AU RESEAU SOLAIRE LOCAL, D'UN RESTAURANT, D'UNE CLOTURE DU SITE ET D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE , ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE "A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
5	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant des 2 000 000 (deux millions) FCF A, valable pendant une période de trente (30) jours au delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations (du règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

5	Cautionnement Provisoire
	Lire plutôt Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : - o quatre cent mille (400 000) FCFA, pour le lot 1, - o trois cent soixante mille (360 000) FCFA, pour le lot 2, - o quatre cent mille (400 000) FCFA, pour le lot 3, - o quatre cent mille (400 000) FCFA, pour le lot 4, - o trois cent vingt mille (320 000) FCFA, pour le lot 5, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.
6	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières qui aura lieu le 22 AVRIL 2022 à 11 heures dans la salles des actes de l'hotel de villes de Touboro Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières qui aura lieu le 30 Mai 2022 à 11 heures dans la salles des actes de l'hotel de villes de Touboro Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
7	Nombre Maximum de Lots
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt Le nombre de lots que le même soumissionnaire peut être attributaire n'est pas limité.

TOUBORO le 16 Mai 2022

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°006/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALIES DE CLASSES À L'ÉCOLE MATERNELLE DE SODIKO-VILLAGE-BONABERIDOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVEME « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu ta Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000301 /A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOBY MPAH **EDOUARD HERVÉ**, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'investissements Publics (BIP) exercice 2022 ;

Vu le rapport de ta sous-commission d'analyse du 30 Avril 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 29 Mars 2022 en procédure d'urgence ;

Vu la Lettre du 30 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article ter: L'ENTREPRISE INFINITY SARL BP : 219 MAROUA NIU : M022014404165D Tel 695.596.050 est déclarée Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de **vingt-six millions neuf cent soixante-cinq mille six soixante-dix-sept (26 965 677) Francs CFA TTC**, et un délai d'exécution **quatre-vingt-dix (90) jours** ;

Article 2 : Le Directeur de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'A-r-rondissement de --Douala IVème dès pub-lic-ation de la préste décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour ta suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 13 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE LOKOUNDJE

DECISION MUNICIPALE 011/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE DEPARTEMENT DE L OCEAN REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS
006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE DEPARTEMENT DE L OCEAN REGION DU SUD	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022	HINTERLAND LOGISTICS AND SERVICE LOT 01 STE ALVIN LOT 02	LOT 01: 18147167 cfa LOT 02: 18147167 cfa1	03 MOIS

LOKOUNDJE le 10 Mai 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE MONATELE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 003/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIFS À LA RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,**

Vu La constitution ;

Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMUSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékié ;

Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;

Vu L'arrêté N° 000242/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La décision n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;

Vu La circulaire 00000004/C/MINFI du 10 Mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;

Vu L'avis d'appel d'offre n° 003/AONO/CM/CIPM/2022 du 28 Mars 2022 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 12 Mai 2022 ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance n°02/L/CM/CIPM/SG/05/2022 du 13 Mai 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

D E C I D E

Article 1^{er} : Les ETS K&M BP Yaoundé sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaires de l'appel d'offre N° 003/AONO/CM/CIPM/2022, tel que contenu dans le tableau ci-après:

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
Réhabilitation du centre de promotion de la femme et de la famille de Monatéle.	Ets K&M BP Yaoundé	11 636 312 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°008/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/HGOPED/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES ANAPATH DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/DIMINMAPISG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu la demande de cotation N° °001/DC/HGOPED/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 pour l'acquisition des consommables ANAPATH à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 27 AVRIL 2022 du dépouillement relatif à la demande de cotation N°001/DC/HGOPED/CIPM/2022 DU 25 Mars 2022 pour l'acquisition des consommables ANAPATH;

DÉCIDE

Article 1er : Demande de cotation N°°001/DC/HGOPED/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 pour l'acquisition des consommables ANAPATH à l'hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) est déclarée **Infructueuse..**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° _00014_ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2022
NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS/VOLET AÉRIEN (PDST-VA)
PAYS : CAMEROUN
NUMÉRO DU PROJET : PRÊT BIRD 86500 - CM NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES : N°0270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Description du Marché : Travaux d'aménagement de la route de patrouille et réhabilitation de la clôture de sûreté de l'Aéroport International de Douala et Construction de la clôture de sécurité de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen en deux (02) lots séparés.

ADJUDICATAIRES :

- Lot 1	Nom	ROUTD'AF
	Adresse	BP : 12117 Douala, Tél : 694 233 148
	Montant de l'offre lu publiquement	5 896 698 341 FCFA HTVA et 7 031 812 772 FCFA TTC
	Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	5 896 698 341 FCFA, HTVA, y compris somme provisionnelle.
	Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	7 031 812 772 F CFA, TTC, y compris somme provisionnelle.
	Description : Travaux d'aménagements de la route de patrouille et réhabilitation de la clôture de sûreté de l'aéroport international de Douala (Lot 1). Délai : 16 mois	
- Lot 2	Nom	M3 CONSTRUCTION SARL
	Adresse	BP : 3342 Yaoundé, Tél : 694 502 607
	Montant de l'offre lu publiquement	2 399 940 650 FCFA HTVA
	Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	2 519 064 777 FCFA, HTVA, y compris somme provisionnelle.
	Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	3 003 984 747 F CFA, TTC, y compris somme provisionnelle.
	Description : Travaux de construction de la clôture de sécurité de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Lot 2). Délai : 12 mois	

AUTRES SOUSMISSIONNAIRES EVALUES :

Lot 1

Nom	BC CORPORATION
Adresse	BP : 3617 Yaoundé, Tel : 677 74 44 74
Montant de l'offre lu publiquement	5 851 024 199 FCFA /TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	4 763 373 667 FCFA HTVA après rabais de 3%, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre soumise avec des références douteuses

Nom	GROUPEMENT WIETC/SZTC
Adresse	Tel : 651 33 70 49
Montant de l'offre lu publiquement	7651 251 717 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	6 416 143 997FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	offre classée 2^e

Nom	BUN'S SARL
Adresse	BP : 1130 Yaoundé, Tel : 222 315 275
Montant de l'offre lu publiquement	8 110 064 648 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	6 800 893 386 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre classée 3e

Nom	ARAB CONTRACTORS
Adresse	BP : 4152 Douala, Tel : 694 95 51 29
Montant de l'offre lu publiquement	8 885 520 723 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	7451 170 417 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre classée 4e

Lot 2

Nom	BC CORPORATION
Adresse	BP : 3617 Yaoundé, Tel : 677 74 44 74

Montant de l'offre lu publiquement	2 892 644 507 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	2 355 176 769 HTVA après rabais de 3%, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre soumise avec des références douteuses

Nom	GROUPEMENT WIETC/SZTC
Adresse	Tel : 651 33 70 49
Montant de l'offre lu publiquement	3 214 566 603 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	2 695 649 005 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre classée 2e
Nom	ARAB CONTRACTORS
Adresse	BP : 4152 Douala, Tel : 694 95 51 29
Montant de l'offre lu publiquement	4 270 864 126 FCFA HTVA
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	3 581 437 422 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre classée 3e

SOUSSIONNAIRES REJETES

Lot 1

Nom	CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING
Adresse	Tél : 862987864132,
Montant de l'offre lu publiquement	5 386 077 160 FCFA TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	COMAR
Adresse	BP : 627 Douala, Tél : 699 93 20 65
Montant de l'offre lu publiquement	7 765 808 674 F CFA, TTC

Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (codes de conduite pour le personnel de l'entrepreneur non conforme au modèle et absence de plans environnementaux et sociaux).
-------------------------	---

Nom	PAC INTERNATIONAL SARL
Adresse	BP : 3671 Douala, Tél : 696 32 69 30
Montant de l'offre lu publiquement	9 000 085 137 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (codes de conduite pour le personnel de l'entrepreneur non conforme au modèle et absence de plans environnementaux et sociaux).

Nom	Groupe BELMABROUT/SOMBTI
Adresse	Tél : +216 98 757 97/ 656 975 523
Montant de l'offre lu publiquement	7 095 061 610 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (codes de conduite pour le personnel de l'entrepreneur et Déclaration de garantie non conformes au modèle et délai d'exécution proposée de 17 mois au lieu de 16 mois du DAO).

Nom	Groupe AMZA
Adresse	BP : 14914 Ydé, Tél : 222 22 63 87
Montant de l'offre lu publiquement	6 635 422 722 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de plans environnementaux et sociaux)

Nom	CHINA RAILWAY FIRST GROUP CO LTD
-----	----------------------------------

Adresse	BP : Tél :
Montant de l'offre lu publiquement	6 148 488 004 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de déclaration de garantie d'offre et plans environnementaux et sociaux)

Nom	AF CORF TCHAD
Adresse	BP : 5167 N'DJAMENA, Tél : (00235)22 52 47 76
Montant de l'offre lu publiquement	5 447 670 098 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de plans environnementaux et sociaux)

Nom	SCMA SARL
Adresse	BP :, Tél :
Montant de l'offre lu publiquement	-
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de tous les éléments constitutifs de l'offre)

Lot 2

Nom	CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING	
Adresse	Tél : 862987864132	
Montant de l'offre lu publiquement	2 079 268 503 F CFA, TTC	
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)	
Nom	PAC INTERNATIONAL SARL	
Adresse	BP : 3671 Douala, Tél : 696 326 930	

Montant de l'offre lu publiquement	679 889 207 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (codes de conduite pour le personnel de l'entrepreneur non conforme au modèle et absence de plans environnementaux et sociaux).

Nom	GEMAT SARL
Adresse	BP : 15019 Douala Tél : 233 4150 75
Montant de l'offre lu publiquement	4 476 205 069 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	Groupe SOMAF
Adresse	BP : 4393 Ydé, Tél : 242 67 09 12
Montant de l'offre lu publiquement	2401 413 212 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	AFRICANA SARL
Adresse	BP : 43918 Ydé, Tél : 652 536 464
Montant de l'offre lu publiquement	2 256 500 600 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)
Nom	Groupement B&B GROUPE SARL&NESCOM BUSINESS INTERNATIONAL
Adresse	BP : 2119 Douala, Tél : 699 839 011
Montant de l'offre lu publiquement	2 087 562 775 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	TENDIWANGA INVESTMENT(PTY) LTD
Adresse	, Tél : 072 312 9099
Montant de l'offre lu publiquement	3 490 059 461 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	ASQUINI ENCORAD
Adresse	BP : 1033 Douala, Tél : 233 37 18 66
Montant de l'offre lu publiquement	1 960 023 416 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence d'un prix non négligeable, offre non exhaustive).
Nom	CHINA RAILWAY FIRST GROUP CO LTD
Adresse	BP Tél :
Montant de l'offre lu publiquement	2 893 670 810 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de déclaration de garantie d'offre et plans environnementaux et sociaux)

Nom	BUN'S SARL
Adresse	BP : 1130 Ydé, Tél : 222 315 275
Montant de l'offre lu publiquement	3 595 539 885 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de prix non négligeables, offre non exhaustive).

Nom	AF CORF TCHAD
-----	---------------

Adresse	BP : 1034 Ydé, Tél : 222 22 07 07
Montant de l'offre lu publiquement	2 164 500 428 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de plans environnementaux et sociaux)

Nom	SCMA SARL
Adresse	BP :, Tél :
Montant de l'offre lu publiquement	-
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de tous les éléments constitutifs de l'offre)

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°05 /DM/CTRA/SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AAONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 25/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE DIX (10) . BOX CHACUN AU MARCHÉ DE BADANG, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N°	OBJET DA LA LATTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELA
1	Travaux de construction de deux (02) blocs de six (06) boutiques chacun au marché central de Touroua	ETS ZAKAR ET FRERES B.P: 13 TIGNERE Tél : 699 87 49 22	19999999	90jours

TOUROUA le 28 Février 2022

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION
DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
09/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS D'IMMUNE
SÉROLOGIE BACTÉRIENNE, VIRALE, PARASITAIRE ET FONGIQUE A L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001• portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco
Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/DIMINMAPISG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°009/AONO/HGOPED/DG/CIPM12022 du 06 Avril 2022 pour fourniture des réactifs d'immune sérologie bactérienne, virale, parasitaire et fongique de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 12 Mai 2022 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°009/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 du 06 Avril 2022 ;

DÉCIDE

Article 1er: L'ENTREPRISE MEDICALEX SARL, BP : 5023 DOUALA Tel : (237) 233 43 28 10 1 699 72 29 44, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre commande relative à la fourniture des réactifs d'immune sérologie bactérienne, virale, parasitaire et fongique à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de **24 991 646 (Vingt-quatre million neuf cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante-six) FCFA** et pour un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DÉCISION N°03792/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES D'ÉGRENEUSES POUR LES VSD^S D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de consommables des egreneuses à la SODECOTON;
Considérant La Lettre N°032/22/SDCC/CIPM du 19 avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci après citées, sont retenues comme adjudicataires des Imarchés relatifs à la la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SPEED-APPRO B.P 1923 Douala	128 912 112	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	SPEED-APPRO B.P 1923 Douala	167 402 912	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
3	GROUPEMENT PROCURE BEST/TRANSTECH BP 2892 DOUALA	168 142 500	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 6 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°008/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AQNO/CAD4/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER AU QUARTIER BILINGUE D'UN LINÉAIRE DE 900 MÈTRES AU LIEU-DIT « FORET BAR » À BONAMBAPPE-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV' « AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ; Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012. portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février. 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000301 /A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOBY MPAH EDOUARD VERVE, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2022

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse du 29 Avril 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 31 Mars 2022 en procédure d'urgence ;

Vu la Lettre du 04 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{me} relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1er: L'ETABLISSEMENT GROUPE EMERGENCE BP : 96 DOUALA NIU : P03931228171513 Tel 674 749 953 est déclaré Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de **vingt-cinq millions sept cent trente-quatre mille cent cinquante (25 734 150) Francs CFA TTC**, et un **délai d'exécution trente (30) jours** ;

Article 2 : Le Directeur de l'Établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE MONATELE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 002/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

Vu La constitution ;
 Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales Décentralisées ;
 Vu Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékié ;
 Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;
 Vu L'arrêté N° 000242/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre ;
 Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu La décision n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;
 Vu La circulaire 00000004/C/MINFI du 10 Mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;
 Vu L'avis d'appel d'offre n° 002/AONO/CM/CIPM/2022 du 28 Mars 2022 ;
 Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 12 Mai 2022 ;
 Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance n°02/L/CM/CIPM/SG/05/2022 du 13 Mai 2022 ;
 Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Les ETS GLOBAL TECH BP 2789 Yaoundé sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaires de l'appel d'offre N° 002/AONO/CM/CIPM/2022, tel que contenu dans le tableau ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
Réhabilitation de certains centres de santé intégrés dans la commune de Monatéle.	Ets GLOBAL TECH BP 2789 Yaoundé	Lot 1 : 8 681 503 FCFA Lot 2 : 10 654 548 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

DECISION MUNICIPALE N°108/DM/CABT 1ER/SG/2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CBTA 1ER/CIPM/2022 DU 29/03/2022 POUR L'ACHAT DU 29/03/2022 MATERIEL D'ASSAINISSEMENT ET DU TRAITEMENT DES DECHETS DANS LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNEDE BERTOUA 1er***Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante***DECIDE**

Article 1er : La Lettre-Commande objet de la Demande de Cotation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT	DELAI
			TTC	MOIF
UNIQUE	Achat du matériel d'assainissement et du traitement des déchets dans la Commune d'Arrondissement de BERTOUA 1ER	Ets. NIHERMA B.P. -- BERTOUA TEL.	9.290.171	03

Article 2 : La présente dépense sera imputée au Budget de l'Exercice 2022, Imputation 56 28 641208 524418 «ACCOMPAGNEMENT DES CTS ET AUTRES PARTIES PRENANTES DANS LES OPERATIONS D'ASSAINISSEMENT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS ».

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

BERTOUA le 26 Avril 2022

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION
DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS
BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001• portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DGICIPM/2022 du 06 Avril 2022 pour la fourniture des réactifs (banque de sang, biochimie, hématologie) de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 05 Mai 2022 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DGICIPM/2022 du 06 Avril 2022 pour la fourniture des réactifs (banque de sang, biochimie, hématologie).

DÉCIDE

Article 1er : le lot 2 et le lot 4 de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM12022 du 06 Avril 2022 pour la fourniture des réactifs (banque de sang, biochimie, hématologie) à l'hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) sont déclarés **infructueux**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°008/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°006/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVème, AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

L'ETABLISSEMENT GROUPE EMERGENCE BP : 96 DOUALA NIU : P039312281715B Tel 674 749 953 est désigné adjudicataire de l'Appel d'Offres N°006/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 31 Mars 2022, pour l'exécution des travaux d'entretien routier au quartier Bilingue d'un linéaire de 900 mètres au lieu-dit « Foret Bar» à Bonambappe-Bonaberi-Douala.

MONTANT : 25 734 150 FCFA (vingt-cinq millions sept cent trente-quatre mille cent cinquante francs CFA) TTC

DELAI D'EXECUTION : TRENTE (30) JOURS.

DOUALA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 0013 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE ET RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE SÛRETÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ET DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ NSIMALEN EN DEUX LOTS SÉPARÉS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des Sociétés ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant HTVA (FCFA)	Délai d'exécution
1	ROUTD'AF	Lot 1 : Travaux d'aménagement de la route de patrouille et réhabilitation de la clôture de sûreté de l'aéroport international de Douala	5 896 698 341	16 mois
2	M3 CONSTRUCTION SARL	Lot 2 : Construction de la clôture de sécurité de l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen	2 519 064 777	12 mois

Les Directeurs Généraux de ROUTD'AF et de M3 CONSTRUCTION SARL sont invités à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST-VA), sis 1^{er} étage de l'Immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen en vue de finaliser les marchés y relatifs.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamations.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

DECISION N°0033/D/MINRESI/INC/DG/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004/AONO/MINRESI/INC/CIPM DU 18 AVRIL 2022 POUR L'EDITION ET L'IMPRESSION DE L'ATLAS DU DIAGNOSTIC ET DU VOLUME SCIENTIFIQUE DANS LA REGION DE L'OUEST CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

- VU la Constitution ;
- VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;
- VU La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Public ;
- VU La Circulaire N°004/CAB/PR du 30 décembre 2005, relative l'application du code des Marchés Public ;

VU **Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert 0004/AONC
DU 18/04/2022 POUR L'EDITION ET
L'IMPRESSION DE L'ATLAS DU
DIAGNOSTIC ET DU VOLUME
SCIENTIFIQUE DANS LA REGION DE
L'OUEST CAMEROUN.**

**Considérant la proposition d'attribution
de la Commission Interne de Passation
des Marchés en date du 18 mai 2022;**

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché pour l'édition et l'impression de l'atlas du diagnostic et du volume scientifique dans la région de l'ouest Cameroun.

LOTN°	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
RAS	INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	IMMULSER SARL	<u>19 998 225.</u>	<u>Délai d'exécution : 120 jours</u>

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°03 /DM/CTRA/SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MO'^CITE HUMAINE A L'EP DE MAYO-KARLAYE (LOT N°L) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EP BILINGUE DE TOUROUA (LOT N°2), DKIVS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N°	OBJET DA LA LATTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELA
1	Travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à l'EP de Mayo-karlaye : lot n°1	ETS ABOU B.P: 1882 GAROUA Tél ; 699 50 80 80	8401163	90 jours
2	Travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à l'EP bilingue de Touroua : lot n°2	ETS ABOU B.P: 1882 GAROUA Tél ; 699 50 80 80	8401163	90 jours

TOUROUA le 24 Février 2022

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE MONATELE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N°
006/AONO/CM/CIPM/2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° ____/DM/CM/SG/05/2022 du ____ Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

<i>Entreprise attributaire</i>	<i>Désignation du projet</i>	<i>Montant TTC du marché</i>	<i>Délai d'exécution</i>
<i>RONY Service BP 14805 Yaoundé</i>	<i>Réhabilitation de deux salles de classe dans certaines écoles dans la Commune de Monatéle.</i>	<i>15 997 880 FCFA</i>	<i>Trois (03) mois</i>

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°009/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 01 AVRIL 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE ANGLOPHONE DE BOJONGO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVEME « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ; Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08-Mars 2012 modifiant et complétant certaines-dispositions

du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000301 /A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOBY MPAH EDOUARD HERVE, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 1Vème .

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème .

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse du 09 Mai 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 01 Avril 2022 en procédure d'urgence;

Vu la Lettre du 22 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1er : L'ENTREPRISE CETECH SARL 8P: 4030 DOUALA NIU M050800025194 X TeL 699 714 728

est déclarée Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de **vingt-deux millions huit cent trente-deux mille huit cent quatre-vingt-quatre (22 832 884) Francs CFA TTC**, et un délai d'exécution **quatre-vingt-dix (90) jours** ;

Article 2 : Le Directeur de l'Établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE MONATELE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N°
004/AONO/CM/CIPM/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° **014/DM/CM/SG/05/2022** du ____ Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

<i>Entreprise attributaire</i>	<i>Désignation du projet</i>	<i>Montant TTC du marché</i>	<i>Délai d'exécution</i>
<i>ETS K&M BP Yaoundé</i>	<i>Réhabilitation du bloc maternel à l'école maternelle bilingue de Monatéle dans la commune de Monatéle.</i>	9 239 273 FCFA	<i>Trois (03) mois</i>

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE MONATELE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N°
005/AONO/CM/CIPM/2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° **013/DM/CM/SG/05/2022** du ____ Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

<i>Entreprise attributaire</i>	<i>Désignation du projet</i>	<i>Montant TTC du marché</i>	<i>Délai d'exécution</i>
<i>ETS GLOBAL TECH BP2789 Yaoundé</i>	<i>Réhabilitation de deux salles de classe dans certaines écoles publiques dans la Commune de Monatéle</i>	<i>18 451 933 FCFA</i>	<i>Trois (03) mois</i>

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°02 /DM/CTRA/SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP BILINGUE DE TOUROUA (LOT 1), DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE BOUDANG (LOT 2), DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE MAYO OULO (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N°	OBJET DA LA LATTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELA
1	Travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'EP BILINGUE DE TOUROUA : lot n°1	ETS IBRAMO B.P;//GAROUA Tél : 696 85 28 20	17000000	90 jours
2	Travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'EP DE BOUDANG: lot n°2	ETS IBRAMO B.P;//GAROUA Tél : 696 85 28 20	17000000	90 jours
3	Travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'EP DE MAYO-OULO : lot n°3	ETS IBRAMO B.P;//GAROUA Tél : 696 85 28 20	17000000	90 jours

TOUROUA le 24 Février 2022

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE MONATELE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 004/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIFS À LA RÉHABILITATION DU BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE MONATÉLÉ DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,**

Vu La constitution ;

Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMUSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékié ;

Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;

Vu L'arrêté N° 000242/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La décision n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;

Vu La circulaire 00000004/C/MINFI du 10 Mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;

Vu L'avis d'appel d'offre n° 004/AONO/CM/CIPM/2022 du 28 Mars 2022 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 12 Mai 2022 ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance n°02/L/CM/CIPM/SG/05/2022 du 13 Mai 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Les ETS K&M BP Yaoundé sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaires de l'appel d'offre N° 004/AONO/CM/CIPM/2022, tel que contenu dans le tableau ci-après:

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
Réhabilitation du bloc maternel à l'école maternelle bilingue de Monatéle dans la Commune de Monatéle.	Ets K&M BP Yaoundé	9 239 273 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N° 058 /22/DM/C.EDZ/SG DU 16 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE
D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT
MINSANTE EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2022

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;

Vu le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;

Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°04/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022

du 31 Mars 2022 pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de MVOMDOUMBA dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre **FINANCEMENT MINSANTE, EXERCICE 2022** ;

Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune d'EDZENDOUAN du 13 Mai 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°09/22/C-EDZ/SG/CIPM du 16 Mai 2022;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Le Soumissionnaire **GROUPEMENT IYGLESE CAMEROON COPANY LIMITED & NDOWECAM ENTREPRISE** est attributaire du marché de construction du Centre de Santé Intégré MVOMDOUMBA dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **49 800 000 (QUARANTE-NEUF MILLIONS HUIT CENT MILLE FRANCS CFA)** et un délai d'exécution de 04 (Quatre) mois calendaire.

Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

EDZENDOUAN le 16 Mai 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE DE MONATELE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 001/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'EP NKOLKOSSE LOT 1 ET D'UNE SALLE DE CLASSE CAF À L'EP LENOUCK LOT 2, DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

Vu La constitution ;
 Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales Décentralisées ;
 Vu Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMUSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékié ;
 Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;
 Vu L'arrêté N° 000242/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre ;
 Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu La décision n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;
 Vu La circulaire 00000004/C/MINFI du 10 Mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;
 Vu L'avis d'appel d'offre n° 001/AONO/CM/CIPM/2022 du 28 Mars 2022 ;
 Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 12 Mai 2022 ;
 Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance n°02/L/CM/CIPM/SG/05/2022 du 13 Mai 2022 ;
 Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Les ETS GLOBAL TECH BP 2789 Yaoundé sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaires de l'appel d'offre N° 001/AONO/CM/CIPM/2022, tel que contenu dans le tableau ci-après

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'EP NKOLKOSSE Lot 1 et d'une salle de classe CAF à l'EP LENOUCK Lot 2, dans la Commune de Monatéle.	Ets GLOBAL TECH BP 2789 Yaoundé	Lot 1 : 16 172 993 FCFA Lot 2 : 9 127 276 FCFA	120 jours

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE LOKOUNDJE

COMMUNIQUE N°010/C/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AGIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIPAGA II ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A FIFINDA DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Lokoundje. communique L'entreprise o-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offres national ouvert 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 05/04/2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Bipaga II et la construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à Fifinda dans la commune de Lokoundje, Département de l'Océan, Région du sud

Conformément au tableau Ci-après

Soumissionnaire : ETS SHARON BUILDING , DELAI : 03 MOIS ,MONTANT TTC CFA LOT1:16950450 ET LOT2: 16950450

Par conséquent .l'entreprise C-dessus concernées est invitée à prendre attache avec le Responsable en Charge du Système Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundje à son annexe l'ex-Commune Rurale de Kribi sise au quartier Massaka de Kribi dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent , pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs. les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous ce délai de publication du présent communiqué. Passé ce délai. ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus.

LOKOUNDJE le 10 Mai 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°003/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LADEMANDE DE COTATION D'URGENCE N°002/DCIHGOPED/DG/CPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES TENUES DES MALADES ET LITERIE DE L'HOPITAL GYNECO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001• portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/DIMINMAPISG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu la demande de cotation N°002/DC/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 pour la fourniture des tenues des malades et literie de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 04 Mai 2022 relatif à l'examen des offres administratives, techniques, financières de la demande de cotation N°002/DC/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022;

DECIDE :

Article 1er: EMPIRE MEDIA 102, BP : 3166 DOUALA, Tel : (237) 233 43 28 10 / 699 72 29 44, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à la fourniture des tenues des malades et literie à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de **9 933 525 (neuf millions neuf cent trente-trois mille cinq cent vingt-cinq) FCFA** et pour un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

DECISION N001/DC/CUB/C2DCR/CLS-BERT/2022 DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR N° 01/AONO/CUB/C2D-CR/CSPM/CLS-BERT/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LA RÉHABILITATION DU FORAGE DES ATELIERS MUNICIPAUX DE LA CELLULE LOCALE DE SUIVI VILLE DE BERTOUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D « CAPITALES RÉGIONALES ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE BERTOUA

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2008/016 du 17 Janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine de Bertoua ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/070 du 13 Août 2018 portant nomination de Monsieur DIMBELE Jean marie SODEA, au poste de Maire de la ville de Bertoua ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 05 Mai 2022 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » de Bertoua ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE:

ARTICLE 1ER L'entreprise ci-dessous est retenue comme attributaire de la Lettre commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert pour N° 01/AONO/CUB/C2D-CR/CSPM/CLSBERT/2022 du 23 Mars 2022 pour la réhabilitation du forage des Ateliers municipaux de la Cellule Locale de Suivi ville de Bertoua dans le cadre du Programme C2D « Capitales Régionales » de la Communauté Urbaine de Bertoua. Il s'agit de ;

Entreprise	Montant TTC de l'offre (FCFA)	Délais De livraison
ETS PALAIS ET FILS	9491723	Quarante-cinq (45) jours

BERTOUA le 16 Mai 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 17/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION
DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX
CAPTEURS PLAN POUR RADIOGRAPHIE POLYVALENTE ET D'UN AMPLIFICATEUR DE BRILLANCE A
L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001• portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM12022 du 25103/2022 pour la fourniture des réactifs (réactifs de bactériologie, réactifs PCR, poches de sang, consommable labo) de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 29 AVRIL 2022 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 **pour la fourniture et l'installation de deux capteurs plan pour radiographie polyvalente et d'un amplificateur de brillance .**

DÉCIDE

Article 1er : l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 pour la fourniture et l'installation de deux capteurs plan pour radiographie polyvalente et d'un amplificateur de brillance à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) est déclaré **infructueux**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°003/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°001/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 24 MARS 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVème, AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

L'ETABLISSEMENT LINGE ISA BP : 13 NDOP NIU : M011100035I45Q Tel 677 65 11 91 est désigné adjudicataire de
l'Appel d'Offres N°001/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 24 Mars 2022, en vue de l'exécution des travaux de construction
d'un dalot en béton armé de 2,00x1,50x14,00 ml au village Bonamatoumbe-Bonaberi-Douala.

**MONTANT : 15 999 999 FCFA (quinze millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix
neuf francs CFA) TTC**

DELAI D'EXECUTION : QUARANTE CINQ (45) JOURS.

DOUALA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UCP/CSPM/RAF/SPM/2022 DU 26 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA SOUSCRIPTION À DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILES, BÂTIMENTS ET MALADIE POUR LA PÉRIODE DU :01/06/2022- 31/05/2023, REPARTIE EN DEUX(02) LOTS

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le recrutement d'un prestataire pour la souscription à des polices d'assurance automobiles, bâtiments et maladie pour la période du :01/06/2022- 31/05/2023, repartie en deux(02) lots

2. Consistance des prestations

Polices d'assurance automobiles, bâtiments et maladie pour la période du :01/06/2022- 31/05/2023.

3. Cout Prévisionnel

Quarante un million deux cent trente mille francs CFA.

4. Allotissement

LOT1- assurance maladie et assistance du personnel et ayants droits du Projet VIVA BENOUE ;
LOT2- assurance automobiles et bâtiments; (I) Assurance Tout risque pour deux (02) véhicules station wagon et trois (03) véhicules Pick-up neufs, (II) Assurance RC+ bris2 de glasses pour quatre (04) véhiculés pick-up existant et (III) Assurance incendie de (03) bâtiments dont deux équipés en bureaux et un en logement pour l'Unité de Coordination de VIVA BENOUE.

5. Participation et origine

STRUCTURE	ADRESSE	TELEPHONE
ZEMITHE INSURANCE sa	BP:228 Mra; Email: info@zenitheinsurance.com	694 30 70 14
Chanas assurances s.a	BP : 109 Douala ; Email : Farouk,fouad@chanasassurances.com	696463959/674710102 chanas@chanasassurances.com
AREA assurances	BP: 15584 Garoua; E.mail:bdgaroua@areaassurance.com	22165094/699999975
ASPRO ASSURANCES	BP :733 Garoua ; E.mail: asproassurance@yahoo.fr/djeinyah	69333 1399/69775308 1399/69775308/677172577
Garantie Mutuelle des Cadre(GMC)	BP 70 Maroua ; E.mail : mutuelleassurances@yahoo.fr	696891352 /635 07 9415

NSIA ASSURANCES	BP : 2759 Douala, E.mail : nsiacameroun@groupensia.com/ kiessben@yahoo.fr	699311825/679996481
AXA Européenne assurances	BP 33364 Yaoundé —agence.europeenne@axa;cn	694959377

6. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par un **crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), à hauteur de 100% du montant toutes taxes comprises du marché.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotations en français est disponible et peut être obtenu à **l'adresse mentionnée ci-dessous**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotations en français est disponible et peut être obtenu à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable **dix mille (10 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte : 10001 06860 33598860001 94, ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP »**. Le dossier de demande de cotations sera adressé le cas échéant par courrier électronique.

9. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultation, le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, **au plus tard le 24 Mai 2022 à 10 heures**, heures, sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après et portant la mention:

**Demande de cotation n°02/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UCP/CSPM/RAF/SPM/2022 DU 26 Avril 2022 pour le recrutement d'un prestataire pour la souscription à des polices d'assurance automobiles, bâtiments et maladie pour la période du :01/06/2022- 31/05/2023, répartie en deux(02) lots
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

10. Délai de Livraison

Les polices sont à livrer à l'Unité de Coordination du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), dans un **délai maximum de cinq (05) jours à compter de la date de notification du marché.**

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée par le ministère des finances et dont la liste est jointe au Dossier de demande de cotations de montant égale à : **Deux cent cinquante (250 000) FCFA pour le Lot1** : Assurances maladies et Assistance du personnel et ayants droits du projet VIVA BENOUE et **Cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le LOT2** : assurance automobiles et bâtiments :

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des cotations aura lieu à la **MEADEN**, Garoua, **le 24 Mai 2022 à 11 Heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

La période de validité des offres est de **quatre-vingt dix (90) Jours à compter de la date d'ouverture des plis.**

17. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait allusion est: **Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (ViVA-BENOUE), Sis A LA MEADEN, Garoua, B.P. : 1805 - Garoua, Tél. : (+237) 696872370, Email : vivabenoue237@gmail.com . avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr.**

GAROUA le 26 Avril 2022

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°008/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT D'INFRUCTUEUSITE DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/HGOPED/CIPM/2022 DU
25/03/2022 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES ANAPATH GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

Demande de cotation N °**001/DC/HGOPED/CIPM/2022 DU 25 Mars 2022** pour l'acquisition des consommables ANAPATH à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala est déclarée **infructueuse**.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le MAIRE

PR. MBOUDOU Emile

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N°002/DP/MINH DU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 AOUT 2021 POUR LA SELECTION DE CONSULTANT (FIRME) CHARGE L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A YAOUNDE V (NKOLMESSENG) ET YAOUNDE VII (OYOM-ABANG). NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HORS TAXES METHODE DE SELECTION SELECTION FONDÉE SUR LA QUALIFICATION ET LE COÛT (SFQC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) communique :

Le GROUPEMENT AGORA CONSULTING-AUGEA AFRIQUE-NTFS, BP : 6583 Yaoundé, Tel : (237) 222210945 / (237) 242011082, Email : info@agora.consulting.net, est attributaire du Contrat relatif à l'appui au Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes dans l'élaboration des Plans de Secteur (ps) à Yaoundé V (Nkolmesseng) et Yaoundé VII (Oyom-Abang).

Il est invité à prendre attache avec la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4ème étage Sise Immeuble face arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P. 615, Yaoundé- Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34, E-mail : minduh.pdvir@gmail.com, pour la signature du Contrat.

YAOUNDE le 14 Avril 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°004/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA Ivème, AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

L'ETABLISSEMENT LINGE ISA BP : 13 NDOP NIU : M011100035145Q Tel 677 65 11 91 est désigné adjudicataire de
l'Appel d'Offres N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 25 Mars 2022, en vue de l'exécution des travaux de construction
d'un dalot double en béton armé de 2,00x1,50x7,00 ml au village Bonamikano-Bona beri-Douala.

**MONTANT: 21 499 999 FCFA (vingt un millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix
neuf francs CFA) TTC**

DELAÏ D'EXECUTION : QUARANTE CINQ (45) JOURS

DOUALA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N° 057 /22/DM/C.EDZ/SG DU 16 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CENTRE
D'EDZENDOUAN, DEPARTEMNET DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT
MINEDUB EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2022

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;

Vu le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;

Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°03/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022

du 31 Mars 2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique du centre d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre **FINANCEMENT MINEDUB , EXERCICE 2022** ;

Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune d'EDZENDOUAN du 13 Mai 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°08/22/C-EDZ/SG/CIPM du 13 Mai 2022;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Le Soumissionnaire **INTERNATIONAL CONSTRUCTION BUSINESS SARL (ICB SARL)** est attributaire du marché de **CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CENTRE D'EDZENDOUAN**, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **16 391 140(SEIZE MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE CENT QUARANTE FRANCS CFA)** et un délai d'exécution de 03 (trois) mois calendaire.

Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

EDZENDOUAN le 16 Mai 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/CTRA/SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 25/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES CHACUN AU MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

N°	OBJET DA LA LATTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELA
1	Travaux de construction de deux (02) blocs de six (06) boutiques chacun au marché central de Touroua	ETS ZAKAR ET FRERES B.P: 13 TIGNERE Tél : 699 87 49 22	39999999	120 jours

TOUROUA le 28 Février 2022

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N° 006/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 16 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ARTISANAT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres Entités Publics;

Vu La loi 2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Décision n°00000006/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant la composition de Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoire à Observer suite à la

signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°006/AONR/MINPMEESA/CIPM/2022 du 21 mars 2022 relatif au recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Maison de l'Artisanat dans l'Arrondissement de NDIKINIMEKI (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Maison de l'Artisanat dans l'Arrondissement de NDIKINIMEKI	Groupement ETS BATI CONSEIL/ETS SONIA	09 mois	Dix-sept millions huit cent soixante-trois mille six cent cinquante (17 863 650) francs CFA.	NDIKINIMEKI

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 56, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

? Programme : 043
? Action : 06
? Article : 340010
? Paragraphe : 363313
? Section : 911

Article 3 : Ledit Groupement est invité à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Lettres Commandes.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera, / **YAOUNDE le 16 Mai 2022**

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°006/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS
BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

REMAGA ENTERPRISE, BP : 5375 DOUALA, Tel : (237) 677 76 31 7, est adjudicataire du LOT N°1 susmentionné ainsi qu'il su

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS	DELA
REMAGA ENTERPRISE	19 987 596 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize) FCFA.	

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE MONATELE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N°
002/AONO/CM/CIPM/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° **016/DM/CM/SG/05/2022** du ____ Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

<i>Entreprise attributaire</i>	<i>Désignation du projet</i>	<i>Montant TTC du marché</i>	<i>Délai d'exécution</i>
<i>ETS GLOBAL TECH BP 2789 Yaoundé</i>	<i>Réhabilitation de certains centres de santé intégrés dans la commune de Monatéle.</i>	<i>Lot 1 : 8 681 503 FCFA</i> <i>Lot 2 : 10 654 548 FCFA</i>	<i>Trois (03) mois</i>

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 00014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2022
NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS/VOLET AÉRIEN (PDST-VA)
PAYS : CAMEROUN
NUMÉRO DU PROJET : PRÊT BIRD 86500 - CMNUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES : N°0270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Description du Marché : Travaux d'aménagement de la route de patrouille et réhabilitation de la clôture de sûreté de l'Aéroport International de Douala et Construction de la clôture de sécurité de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen en deux (02) lots séparés.

ADJUDICATAIRES :

Lot 1	Nom	ROUTD'AF
	Adresse	BP : 12117 Douala, Tél : 694 233 148
	Montant de l'offre lu publiquement	5 896 698 341 FCFA HTVA et 7 031 812 772 FCFA TTC
	Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	5 896 698 341 FCFA, HTVA, y compris somme provisionnelle.
	Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	7 031 812 772 F CFA, TTC, y compris somme provisionnelle.
	Description : Travaux d'aménagements de la route de patrouille et réhabilitation de la clôture de sûreté de l'aéroport international de Douala (Lot 1). Délai : 16 mois	
Lot 2	Nom	M3 CONSTRUCTION SARL
	Adresse	BP : 3342 Yaoundé, Tél : 694 502 607
	Montant de l'offre lu publiquement	2 399 940 650 FCFA HTVA
	Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	2 519 064 777 FCFA, HTVA, y compris somme provisionnelle.
	Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	3 003 984 747 F CFA, TTC, y compris somme provisionnelle.
	Description : Travaux de construction de la clôture de sécurité de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Lot 2). Délai : 12 mois	

AUTRES SOUMISSIONNAIRES EVALUES :

Lot 1

Nom	BC CORPORATION
Adresse	BP : 3617 Yaoundé, Tel : 677 74 44 74
Montant de l'offre lu publiquement	5 851 024 199 FCFA /TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	4 763 373 667 FCFA HTVA après rabais de 3%, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre soumise avec des références douteuses

Nom	GROUPEMENT WIETC/SZTC
Adresse	Tel : 651 33 70 49
Montant de l'offre lu publiquement	7651 251 717 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	6 416 143 997 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	offre classée 2^e

Nom	BUN'S SARL
Adresse	BP : 1130 Yaoundé, Tel : 222 315 275
Montant de l'offre lu publiquement	8 110 064 648 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	6 800 893 386 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre classée 3^e

Nom	ARAB CONTRACTORS
Adresse	BP : 4152 Douala, Tel : 694 95 51 29
Montant de l'offre lu publiquement	8 885 520 723 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	7451 170 417 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre classée 4^e

Lot 2

Nom	BC CORPORATION
Adresse	BP : 3617 Yaoundé, Tel : 677 74 44 74

Montant de l'offre lu publiquement	2 892 644 507 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	2 355 176 769 HTVA après rabais de 3%, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre soumise avec des références douteuses

Nom	GROUPEMENT WIETC/SZTC
Adresse	Tel : 651 33 70 49
Montant de l'offre lu publiquement	3 214 566 603 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	2 695 649 005 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre classée 2e
Nom	ARAB CONTRACTORS
Adresse	BP : 4152 Douala, Tel : 694 95 51 29
Montant de l'offre lu publiquement	4 270 864 126 FCFA HTVA
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	3 581 437 422 FCFA HTVA, y compris somme provisionnelle
Motif de rejet :	Offre classée 3e

SOUMISSIONNAIRES REJETES

Lot 1

Nom	CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING
Adresse	Tél : 862987864132,
Montant de l'offre lu publiquement	5 386 077 160 FCFA TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	COMAR
Adresse	BP : 627 Douala, Tél : 699 93 20 65
Montant de l'offre lu publiquement	7 765 808 674 F CFA, TTC

Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (codes de conduite pour le personnel de l'entrepreneur non conforme au modèle et absence de plans environnementaux et sociaux).
-------------------------	---

Nom	PAC INTERNATIONAL SARL
Adresse	BP : 3671 Douala, Tél : 696 32 69 30
Montant de l'offre lu publiquement	9 000 085 137 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (codes de conduite pour le personnel de l'entrepreneur non conforme au modèle et absence de plans environnementaux et sociaux).

Nom	Groupe BELMABROUT/SOMBTI
Adresse	Tél : +216 98 757 97/ 656 975 523
Montant de l'offre lu publiquement	7 095 061 610 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (codes de conduite pour le personnel de l'entrepreneur et Déclaration de garantie non conformes au modèle et délai d'exécution proposée de 17 mois au lieu de 16 mois du DAO).

Nom	Groupe AMZA
Adresse	BP : 14914 Ydé, Tél : 222 22 63 87
Montant de l'offre lu publiquement	6 635 422 722 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de plans environnementaux et sociaux)

Nom	CHINA RAILWAY FIRST GROUP CO LTD
-----	----------------------------------

Adresse	BP : Tél :
Montant de l'offre lu publiquement	6 148 488 004 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de déclaration de garantie d'offre et plans environnementaux et sociaux)

Nom	AF CORF TCHAD
Adresse	BP : 5167 N'DJAMENA, Tél : (00235)22 52 47 76
Montant de l'offre lu publiquement	5 447 670 098 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de plans environnementaux et sociaux)

Nom	SCMA SARL
Adresse	BP :, Tél :
Montant de l'offre lu publiquement	-
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de tous les éléments constitutifs de l'offre)

Lot 2

Nom	CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING	
Adresse	Tél : 862987864132	
Montant de l'offre lu publiquement	2 079 268 503 F CFA, TTC	
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)	
Nom	PAC INTERNATIONAL SARL	
Adresse	BP : 3671 Douala, Tél : 696 326 930	

Montant de l'offre lu publiquement	679 889 207 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (codes de conduite pour le personnel de l'entrepreneur non conforme au modèle et absence de plans environnementaux et sociaux).

Nom	GEMAT SARL
Adresse	BP : 15019 Douala Tél : 233 4150 75
Montant de l'offre lu publiquement	4 476 205 069 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	Groupe SOMAF
Adresse	BP : 4393 Ydé, Tél : 242 67 09 12
Montant de l'offre lu publiquement	2401 413 212 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	AFRICANA SARL
Adresse	BP : 43918 Ydé, Tél : 652 536 464
Montant de l'offre lu publiquement	2 256 500 600 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)
Nom	Groupement B&B GROUPE SARL&NESCOM BUSINESS INTERNATIONAL
Adresse	BP : 2119 Douala, Tél : 699 839 011
Montant de l'offre lu publiquement	2 087 562 775 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	TENDIWANGA INVESTMENT(PTY) LTD
Adresse	, Tél : 072 312 9099
Montant de l'offre lu publiquement	3 490 059 461 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de stratégies de gestion et plans de mise en œuvre Es)

Nom	ASQUINI ENCORAD
Adresse	BP : 1033 Douala, Tél : 233 37 18 66
Montant de l'offre lu publiquement	1 960 023 416 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence d'un prix non négligeable, offre non exhaustive).
Nom	CHINA RAILWAY FIRST GROUP CO LTD
Adresse	BP Tél :
Montant de l'offre lu publiquement	2 893 670 810 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de déclaration de garantie d'offre et plans environnementaux et sociaux)

Nom	BUN'S SARL
Adresse	BP : 1130 Ydé, Tél : 222 315 275
Montant de l'offre lu publiquement	3 595 539 885 F CFA, TTC
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de prix non négligeables, offre non exhaustive).

Nom	AF CORF TCHAD
-----	---------------

Adresse	BP : 1034 Ydé, Tél : 222 22 07 07
Montant de l'offre lu publiquement	2 164 500 428 F CFA, HTVA
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de plans environnementaux et sociaux)

Nom	SCMA SARL
Adresse	BP :, Tél :
Montant de l'offre lu publiquement	-
Motif de rejet :	Offre non conforme pour l'essentiel (absence de tous les éléments constitutifs de l'offre)

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 0013 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0270/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE ET RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE SÛRETÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ET DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ NSIMALEN EN DEUX LOTS SÉPARÉS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des Sociétés ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant HTVA (FCFA)	Délai d'exécution
1	ROUTD'AF	Lot 1 : Travaux d'aménagement de la route de patrouille et réhabilitation de la clôture de sûreté de l'aéroport international de Douala	5 896 698 341	16 mois
2	M3 CONSTRUCTION SARL	Lot 2 : Construction de la clôture de sécurité de l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen	2 519 064 777	12 mois

Les Directeurs Généraux de ROUTD'AF et de M3 CONSTRUCTION SARL sont invités à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST-VA), sis 1^{er} étage de l'Immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen en vue de finaliser les marchés y relatifs.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamations.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE BABADJOU

AVIS DH CONSULTATIONN° 13/ADC/C-BBJ/CIPM/2022 DU 25 AVR 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation (DC) a pour objet L'équipement du foyer communautaire de la commune de Babadjou (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant du mobilier ci-après :fauteuil de bureau, fauteuils de réception, armoires de rangement, chaise de travail dans les bureaux et à la salle de conférence, les classeurs et les bureaux.

3. Cout Prévisionnel

19 000 000

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais

6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée parle BIP 2022

7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de laCommune de Babadjou dès publication du présent avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Ce dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Babadjou contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition dela demande decotation

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais eten six(07) exemplaires dont un (01) original etsix (06) copies marquées comme tels, placée sous plis scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir au Secrétariat particulier de la Commune de Babadjou, au plus tard le **19 MAI 2022 à 09 heures 00 minute** précises, heure locale et devra porter la mention ;

N° 13/ADC/C-BBJ/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« An'ouvrir qu'en séance de dépouillement. ».

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la prestation est fixée à deux (02) mois, après la notification de l'Ordre de Service de livrer,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement figure dans le tableau ci-dessus

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres, Elles devront en outre respecter les modèles de la présente demande de cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 18 MAI 2022 à 10 heures 00 minutes. Elle se fera à la Mairie de Babadjou par la Commission interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié.
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier au cours des 3 dernières années ;
- Dossier non conforme aux prescriptions du DAO (production des offres en quantité insuffisante) ;

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent ;

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS ;

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX ET PLANNING

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la demande de cotation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune de Babadjou.

BABADJOU le 25 Avril 2022

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N° 006/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 16 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ARTISANAT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 56 39 043 06 340010 361313

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par **Décision N° 006/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 16 MAI 2022**, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire des prestations susvisées :

Désignations	Adjudicataires	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Maison de l'Artisanat dans l'Arrondissement de NDIKINIMEKI	Groupement ETS BATI CONSEIL/ETS SONIA	09 mois	Dix-sept millions huit cent soixante-trois mille six cent cinquante (17 863 650) francs CFA.	NDIKINIMEKI

Ledit Groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des Lettre Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET(SERVICES DE CONSULTANT)RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR EN EAU ET ASSAINISSEMENTSECTEUR : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENTRÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCNPRÊT FAD N°2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (FAD) et un don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN) afin de couvrir le coût du Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Etudes-MRU) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un Ingénieur en Eau et Assainissement au sein de l'Unité de Gestion du Projet.

2. Objet

Les prestations prévues au titre de ce contrat et dont les détails sont mentionnés dans les termes de référence portent essentiellement sur la supervision globale de la réalisation des études en vue de l'amélioration de l'efficacité des investissements consentis dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural.

3. Participation et origine

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite les consultants individuels intéressés et remplissant les critères de qualification à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

4. Remises des offres

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13/06/2022, à 15 heures 30 mn** ; heures locales et porter expressément la mention :

« *Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Ingénieur Eau et Assainissement* ».

5. Composition du dossier

Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV détaillé faisant état de la formation professionnelle et de l'expérience professionnelle, lettre de motivation, copies des diplômes, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables). Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de génie rural (Bac + 5 ans) ou d'un Master 2 en sciences de l'eau (hydraulique, hydrologie, hydrogéologie) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq ans dans la conception, la réalisation, le suivi-contrôle et l'évaluation des projets d'hydraulique rurale ;
- Avoir une parfaite connaissance des systèmes d'information géographiques (SIG) et de la gestion des bases de données
- Avoir une expérience avérée dans la préparation des dossiers techniques des études pour appels d'offres ;
- Avoir des connaissances avancées de l'outil informatique et l'utilisation des logiciels de base ;
- Maîtriser parfaitement l'anglais ou le français et pouvoir s'exprimer couramment dans l'autre langue.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à « **la Politique de passation de marchés pour les opérations du Groupe de la Banque datée d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016**, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureau suivantes: 09h 00 à 15h 00, heure locale (GMT + 1). Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés au secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Etudes et de Préparation d'un programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, Olezoa, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : +237 694 03 73 32 / 699 20 14 93/677 22 69 48, ou envoyés par e-mail sur leur demande à l'adresse e-mail. : projetetudesmru@gmail.com avec copie à alicejocy@hotmail.com / jocyalice@yahoo.fr

8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus dans la liste restreinte passeront un interview/test pour l'évaluation de leur connaissance dans les systèmes d'information géographiques (SIG).

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

GWET JEAN PAUL

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

ADDITIF N° 001/22/MINESEC/UGPEST/U05 DU 19 MAI 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 RELATIF À LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES FILIÈRES DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES EN QUATRE LOTS SÉPARÉS, AU LYCÉE TECHNIQUE D'OMBÉ (LOT 1 : FILIÈRES GÉNIE ÉLECTRIQUE, MODE ET SCIENCES PHYSIQUES, LOT 2 : ATELIER FABRICATION MÉCANIQUE, LOT 3: FILIÈRES GÉNIE CIVIL, MENUISERIE ET CHAUDRONNERIE ET LOT 4 : NOUVELLES FILIÈRES : MÉCANIQUE AUTO DIÉSEL, MÉCANIQUE MARINE ET PÊCHE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Au lieu de :**

5.1. Les offres devront parvenir sous pli fermé au secrétariat du Coordonnateur du projet PEST, **au plus tard le 23 Mai 2022 à 12 heures;**

5.2. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister **le 23 Mai 2022 à 13 heures** dans la salle de conférence du projet PEST

Lire plutôt :

5.1. Les offres devront parvenir sous pli fermé au secrétariat du Coordonnateur du projet PEST, **au plus tard le 03 juin 2022 à 12 heures;**

5.2. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister **le 03 juin 2022 à 13 heures** dans la salle de conférence du projet PEST

Le reste sans changement

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°002/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION
DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001• portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/DIMINMAPISG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 pour la fourniture et installation des équipements médicaux de divers services de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 28 AVRIL 2022 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 ;

DÉCIDE

Article 1er: L'ENTREPRISE JERIEV ASSOCIATES SARL, BP ; 16377 YAOUNDE Tel : (237) 677 765 913, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à la fourniture et installation des équipements médicaux de divers services (LOT N°5) à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de 30 000 000 (trente millions) FCFA et pour un délai d'exécution de soixante (60) jours..

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 160 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS /2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°005296/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA DU 22/11/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LA RÉGION DE L'OUEST- PROGRAMME 2017-LOT N° 16-OU/17FINANCEMENT: BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N° N°005296/ L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA du 22/11/2021 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N°005296/ L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA du 22/11/2021 pour L'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales dans la Région de l'Ouest- Programme 2017-Lot N° 16-OU/17

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales dans la Région de l'Ouest- Programme 2017- Lot N° 16-OU/17 :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (en mois)
Lot 16-OU/17	Travaux d'entretien courant	Marché Bantoum 3-Ecole Publique Sankie-Carrefour, Sankie -Campement NIAT	20,00	SOGEMAR CAM SARL B.P: 1271 Bafoussam Tél. : 694 595 768	117 475 759	Cent dix-sept millions quatre cent soixante-quinze mille sept cent cinquante neuf	08
		Babouleng-Chefferie Gohddikam	10,00				
		Babitchoua-Chefferie Bambaou	13,00				

Article 2 : Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MONATELE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N°
003/AONO/CM/CIPM/2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° **015/DM/CM/SG/05/2022** du ____ Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

Entreprise attributaire	Désignation du projet	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
<i>ETS K&M BP Yaoundé</i>	<i>Réhabilitation du centre de promotion de la femme et de la famille de Monatéle.</i>	11 636 312 FCFA	<i>Trois (03) mois</i>

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION
DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS
BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/DIMINMAPISG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM12022 du 25103/2022 pour la fourniture des réactifs (réactifs de bactériologie, réactifs PCR, poches de sang, consommable labo) de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 29 AVRIL 2022 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N° 08/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 Pour La Fourniture Des Réactifs (Reactifs Banque De Sang, Biochimie, Hématologie) A L'hôpital Gyneco-Obstetrique Et Pediatric De Douala.;

DÉCIDE

Article 1er: REMAGA ENTERPRISE, BP : 5375 DOUALA, Tel : (237) 677 76 31 7, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre commande relative à La Fourniture Des Réactifs (Reactifs Banque De Sang, Biochimie, Hématologie) A L'hôpital Gyneco-Obstetrique Et Pediatric De Douala (LOT 1) à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de **19 987 596 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize) FCFA** et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°003/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE EN BÉTON ARMÉ DE 2,00X1,50X7,00 ML AU VILLAGE BONAMIKANO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVEME « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000301 /AJMINDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOBY MPAH EDOUARD HERVE, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous commission d'analyse du 22 Avril 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 en procédure d'urgence

Vu la Lettre du 23 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1er: L'ETABLISSEMENT LINGE ISA BP : 13 NDOP NIU M011100035145Q Tel 677 65 11 91 est déclaré Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de **vingt et un millions quatre cent quatre-vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf (21 499 999) Francs CFA TTC**, et un délai d'exécution quatre cinq (45) jours ;

Article 2 : Le Directeur de l'Établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N° 000515 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU __16 MAI 2022__ PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0270/AOIO/CCAA/ PDST/CIPM/SPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE ET RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE SÛRETÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ET DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ NSIMALEN EN DEUX LOTS SÉPARÉS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu	la Constitution ;
Vu	la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu	la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
Vu	la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
Vu	le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
Vu	le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	le Décret n° 2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
Vu	le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu	la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu	la résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ; Vu l'Appel d'Offres International Ouvert N°0270/AOIO/CCAA/ PDST/CIPM/SPM/2021 pour les Travaux d'aménagement de la route de patrouille et réhabilitation de la clôture de sureté de l'aéroport international de Douala et de Construction de la clôture de sécurité de l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen en 2 lots séparés.
Considérant les nécessités de service,	

DECIDE :

Article 1^{er} : les Entreprises ci-dessous, sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné

suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant HTVA (FCFA)	Délai d'exécution
1	ROUTD'AF	Lot 1 :Travaux d'aménagement de la route de patrouille et réhabilitation de la clôture de sureté de l'aéroport international de Douala	5 896 698 341	16 mois
2	M3 CONSTRUCTION SARL	Lot 2 : Construction de la clôture de sécurité de l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen	2 519 064 777	12 mois

Article 2 : les Directeurs Généraux desdites Entreprises seront invités au PDST-VA pour la finalisation de leur marché.

Article3 : les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les fonds BIRD 8650-CM.

Article4 : la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°005/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 28 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES À BONAMIKANO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVEME « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08-Mars 2012 modifiant et complétant certaines-dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;
Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000301 /A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOBY MPAH EDOUARD HERVE, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème .
Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème .
Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2022 ;
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse du 29 Avril 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 28 Mars 2022 en procédure d'urgence;
Vu la Lettre du 29 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1er : L'ÉTABLISSEMENT DSJ BP 13346 DOUALA NIU : P018012466106X Tel 698.747.704 est déclaré Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-deux (59 999 632) Francs CFA TTC, et un délai d'exécution cent vingt (120) jours ;

Article 2 : Le Directeur de l'Établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE MONATELE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 005/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIFS À LA RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,**

Vu La constitution ;

Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékié ;

Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;

Vu L'arrêté N° 000242/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La décision n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;

Vu La circulaire 00000004/C/MINFI du 10 Mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;

Vu L'avis d'appel d'offre n° 005/AONO/CM/CIPM/2022 du 28 Mars 2022 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 12 Mai 2022 ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance n°02/L/CM/CIPM/SG/05/2022 du 13 Mai 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Les ETS GLOBAL TECH BP 2789 Yaoundé sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaires de l'appel d'offre N° 005/AONO/CM/CIPM/2022, tel que contenu dans le tableau ci-après:

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
Réhabilitation de deux salles de classe dans certaines écoles publiques dans la Commune de Monatéle.	Ets GLOBAL TECH BP 2789 Yaoundé	18 451 933 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

N°009/AONO/M-C-NGONG/CDPM-BE/2022 DU 10/05/2022 POUR L'EXECUTION EN DEUX (02) PHASES DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR BILIEL (INTER R0408) - CHEFFREIE BILIEL (10,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE NGONG Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR L'EXECUTION EN DEUX (02) PHASES DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR BILIEL (INTER R0408) - CHEFFREIE BILIEL (10,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- ETUDES ET INSTALLATIONS DU CHANTIER
- TERRASSEMENTS
- ASSAINISSEMENT
- OUVRAGES D'ART
- EQUIPEMENT DE SECURITE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel suivant le devis quantitatif et estimatif s'élève à 150 000 000 Fcfa TTC, soit :

- 60 000 000 Fcfa TTC pour la phase 1 (Programmation 2022) et
- 90 000 000 Fcfa TTC pour la phase 2 (Programmation 2023).

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le **FONDS ROUTIER 2022 ET SUIVANT**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la COMMUNE DE NGONG après sa publication et contacter TEL 699 97 13 03.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de NGONG sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cent soixante mille francs (160 000) FCFA** payable à la recette Municipale de NGONG.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la COMMUNE DE NGONG **au plus tard 31/05/2022 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO)
N°009/AONO/M-C-NGONG/CDPM-BE/2022 DU 10/05/2022
POUR L'EXECUTION EN DEUX (02) PHASES DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE :
CARREFOUR BILIEL (INTER R0408)-CHEFFREIE BILIEL (10,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2022 ET SUIVANT
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront Irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **SIX (06) mois par phase**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel suivant le lot choisi et établie par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du Dossier de Consultation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

N° LOT	MONTANT		
	(Programmation 2022)	(Programmation 2023)	Total
Unique	1200 000 FRANCS CFA	1 800 000 FRANCS CFA	3 000 000 FRANCS CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et **aura lieu le 31/05/2022 à partir de 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la COMMUNE DE NGONG, dans la salle de réunion délibération de la COMMUNE DE NGONG. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- b) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- d) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ; b3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 ; c)

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon un tableau de comparaison des offres qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Sous-Commission d'Analyse désignée à cet effet sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de chantier ;
- Personnel technique ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Présentation générale de l'Offre.
- La Capacité d'autofinancement

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins distante pour plus d'un lot, il se verra attribué le lot ayant le montant le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DDTP/Bénoué, situé au Quartier Plateau, Tél : 699 88 18 12, et à la Mairie de NGONG.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le ultérieure au présent

NGONG le 10 Mai 2022

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°007/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (REACTIFS
BANQUE DE SANG, BIOCHIMIE, HÉMATOLOGIE) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

Le lot 2 et le lot 4 de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 du 06 Avril 2022 relatif à la Fourniture des réactifs (réactifs banque de sang, biochimie, hématologie) à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala sont déclarés **infructueux**.

DESIGNATIONS	N° LOT	OBSERVATIONS
REACTIF HEMATOLOGIE	LTO 2	INFRUCTUEUX
BIOCHIMIE	LOT 4	INFRUCTUEUX

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE LOKOUNDJE

DECISION MUNICIPALE 012/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL A ELOGBATINDI (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS
008/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL A ELOGBATINDI (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022	ROC SECLAIRE ENGINEERING TEL: 6 99 70 56 55	57483509 FCFA	03 MOIS

LOKOUNDJE le 10 Mai 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE MONATELE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 006/AONO/CM/CIPM/2022 DU 28 /03/2022 RELATIFS À LA RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

Vu La constitution ;
 Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales Décentralisées ;
 Vu Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMUSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékoué ;
 Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;
 Vu L'arrêté N° 000242/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékoué, Région du Centre ;
 Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu La décision n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;
 Vu La circulaire 00000004/C/MINFI du 10 Mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;
 Vu L'avis d'appel d'offre n° 006/AONO/CM/CIPM/2022 du 28 Mars 2022 ;
 Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 12 Mai 2022 ;
 Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance n°02/L/CM/CIPM/SG/05/2022 du 13 Mai 2022 ;
 Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Les RONY Service BP 14805 Yaoundé sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaires de l'appel d'offre N° 006/AONO/CM/CIPM/2022, tel que contenu dans le tableau ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
Réhabilitation de deux salles de classe dans certaines écoles publiques dans la Commune de Monatéle.	Ets RONY Service BP 14805 Yaoundé	15 997 880 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/RNO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU
10/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DU
BETAIL DEBATAO, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
5631055024415150523311951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2022, le Gouverneur de la Région du Nord (Autorité contractante), lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales pour le Nord, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la construction d'un quai d'embarquement et de débarquement du bétail de Batao, Département du Mayo Louti, Région du Nord. (En procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement
- Dallage
- Menuiserie métallique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (dix Millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises, sociétés de droit camerounais ou sous forme de groupement, de sous-traitance conformément à la réglementation en vigueur, ayant une bonne expérience en matière des BTP et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation desdits travaux.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public, Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire 56 31 055 02 4415150 523311 951

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur au quartier Plateau (porte 112; numéro téléphone : 222 27 19 49) dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement aux heures ouvrables au Service du Gouverneur dès signature du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA**, payée à la Trésorerie Générale de Garoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la porte 112 des services du Gouverneur sis au quartier Plateau, au plus tard le 02/06/2022 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AAONO/R-NO/GOUVERNEURyCRPM-NO/2022 du 10/05/2022
POUR LA CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET DE
DEBARQUEMENT DU BETAIL DE BATAO, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI,
REGION DU NORD.
(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2022**

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux par le Maître d'Ouvrage Délégué ou l'Autorité Contractante le cas échéant.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG précisant le montant à **200 000 (deux cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, et financières aura lieu le **02/06/2022 à partir de 10 heures** précises dans la salle de réunions de la Commission Régionale de Passation des Marchés. Le soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**14.1. Critères Éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur:

- 1- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du Dossier Administratif;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix),
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70% des éléments positifs ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix,
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation générale des offres : 01 oui/non
- 2) Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site : 01 oui/non
- 3) Les références de l'entreprise : 02 oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier : 08 oui/non
- 5) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable ; 02 oui/non
- 6) Méthodologie d'exécution : 06 oui/non
- 7) La capacité financière : 02 oui/non
- 8) Preuve d'acceptation des conditions du marché : 02 oui/non

NB : seuls les soumissionnaires ayant validé les 17 oui sur les 24 possibles seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre administrative et l'offre technique ont été reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dont l'offre financière évaluée est la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord

GAROUA le 10 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edî Jean

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'IMAGERIE MEDICALE A L'HÔPITAL JAMOT DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2022
PIECE N°5 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE	LIRE
PIECE N°5 : Descriptif de la fourniture	PIECE N°5 : Descriptif de la fourniture
A. SCANNER : Le scanner doit être d'une génération récente avec les spécifications techniques minimales décrites ci-dessous. Tous les logiciels proposés dans l'offre devront être installés dans leur version la plus récente au moment de la mise en service de l'installation. Le scanner et ses sous-ensembles doivent être compatibles minimum DICOM 3.0 Nombre de barrettes supérieur ou égal à 32 * Nombre de coupes supérieur ou égal à 64 *	A. SCANNER : Le scanner doit être d'une génération récente avec les spécifications techniques minimales décrites ci-dessous. Tous les logiciels proposés dans l'offre devront être installés dans leur version la plus récente au moment de la mise en service de l'installation. Le scanner et ses sous-ensembles doivent être compatibles minimum DICOM 3.0 Nombre de barrettes supérieur ou égal à 32 * Nombre de coupes supérieur ou égal à 32 *

NB : La grille d'évaluation est actualisée suivant cette modification

LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00063/E/2/D/MINH DU/PDVIR/RPM/ARPM/04-2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS DP N° 002/DP/MINH DU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 AOUT 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A YAOUNDE V (NKOLMESSENG) ET YAOUNDE VII (OYOM ABANG).FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution de la République du Cameroun ;

Vu l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu la loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la décision n°00001/D/MINH DU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;

Vu la Demande de Proposition DP N°002/DP/MINH DU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 Aout 2021;

Vu le Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques du 29/10/2021 ;

Vu le Procès-verbal de validation du rapport d'analyse des propositions techniques du 16 Novembre 2021 ;

Vu le Procès-verbal d'ouverture des propositions financières du 17/12/2021

Vu le Procès-verbal de validation du rapport combiné des propositions techniques et financières du 12 janvier 2022 ;

Vu le Procès-verbal de validation de la procédure d'attribution par la CCCM-SPI en date financières du 04 Février 2022

Vu le Procès-verbal de négociation du contrat du 22 Mars 2022

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Proposition complète susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
GROUPEMENT AGORA CONSULTING-AUGEA AFRIQUE-NTFSS, BP : 6583 Yaoundé, Tel : 222210945/242011082, Email : info@agora.consulting.net	96 627 500FCFA HTT (Hors Toutes Taxes Comprises)	Six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°005/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION
DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE RÉACTIFS (RÉACTIFS DE
BACTÉRIOLOGIE, RÉACTIFS PCR, POCHES DE SANG, CONSOMMABLE LABO) DE L'HOPITAL
GYNECO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (RGOPED),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001• portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/DIMINMAPISG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM12022 du 25103/2022 pour la fourniture des réactifs (réactifs de bactériologie, réactifs PCR, poches de sang, consommable labo) de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 29 AVRIL 2022 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 ;

DÉCIDE

Article 1er : Le lot 2 et lot 4 de l'appel d'offres national ouvert consommable labo) l'hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique bactériologie, réactifs PCR, poches de sang,de Douala (HGOPED) sont déclarés infructueux.

DESIGNATIONS	N° LOT	OBSERVATIONS
CONSOMMABLES LABORATOIRE	LTO 2	INFRUCTUEUX
CONSOMMABLES MICROBIOLOGIE	LOT 4	INFRUCTUEUX

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE DIBOMBARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/C-DIBOMBARI/CIPM-PCCM/2022 DU 19/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2022 ET SUIVANT.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le **Maire de la Commune de DIBOMBARI** lance pour le compte de la Commune de DIBOMBARI, **Département du MOUNGO, Région du LITTORAL**, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de **vingt (20) logements de type T3**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 10 blocs plain-pied de 02 logements de type T3 ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **trois cent trente-deux millions (332 000 000) FCFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2022 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Chef Service Technique de la Commune de DIBOMBARI** et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Chef Service Technique de la Commune de DIBOMBARI et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de DIBOMBARI**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **22/06/2022** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°007/AONO/C-DIBOMBARI/CIPM-PCCM/2022 DU 19/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **six millions six cent mille (6 600 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **22/06/2022** à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ;
 - Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (45 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (11 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de DIBOMBARI.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

- Commune de DIBOMBARI : Tél. : 694 34 75 18/ 675 98 53 36;
- FEICOM : Direction des Projets et Programmes de Partenariat sis à l'immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN soit par téléphone aux numéros : **696 98 01 95/694 28 66 04/690 04 01 32/**.

DIBOMBARI le 19 Mai 2022

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N° 02/AONO/F.34/SAEF/2022 DU 10 MAY 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MENOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET BIP MINT, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'achèvement des travaux de construction de la Délégation Départementale des Transports de la Menoua (EN PROCEDURE D'URGENCE)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier
- Tavaux préparatoires - études
- Fondations ;
- Béton anné en élévation
- Maçonneries ;
- Enduit, chapes et divers ;
- Menuiserie métallique et aluminium ;
- Menuiserie bois ;
- Chari)cntc cl couverture ;
- Electricité
- Branchement et abonnement ;
- Téléphone ;
- Câblage réseau intcmct ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peinture

3. Participation et origine

La participation à celle consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerne. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires résidents ou ayant réalisé des opérations similaires à proximité du lieu d'exécution des travaux.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP 2022

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services de l'Autorité contractante à la Préfecture de Dschang (Service des Affaires Economiques et Financières, Tel; 671 86 21 71).

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services de l'Autorité contractante à la Préfecture de Dschang dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette des Finances de Dschang) de la somme non remboursable de 100 000 (cent mille) Fcfa représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir dans les services de l'Autorité Contractante, notamment à la Préfecture de Dschang au plus tard le **06 juin 2022 (date de dépôt des offres) à 14 (heure de dépôt des offres) heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° /AONO/F.34/SAEF/2022 du POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MENDOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Financement : BUDGET BIP MINT, Exercice 2022, '
Imputation :
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des Travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service commencer l'exécution du présent marché est fixé suivant le tableau ci-dessus (cf 1. Objet).

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus (1. Objet) :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI,

10. Recevabilité des Offres

sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **06 juin 2022 dès 15 heures précises**, heure locale dans la salle de réunion de la Préfecture de Dschang par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants ;

A/ Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Dossier technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes
 - O La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - O Une capacité de financement (ligne de crédit disponible) d'au moins 30 000 000 (trente millions) de FCFA.
- e) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - O Une soumission timbrée et signée ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQF et le Sous - détail des prix unitaires ;
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 80% de oui soit 14 oui sur 17.

B/ Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 17 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Localisation de l'entreprise par rapport au lieu d'exécution des travaux ;
- Présence d'une attestation de visite du site ;
- Bilans des deux dernières années certifiées par un expert-comptable de l'ONECCA ou une Déclaration Statistique et Fiscale (D.S.F) pour les deux dernières années ;
- Attestation de surface financière (minimum égal au montant de l'offre) ;
- Qualité du personnel par lot postulé ;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page et signé à la fin par le responsable de l'entreprise ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page et signé à la fin par le responsable de l'entreprise ;

NB : Tout agent public liste parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 80% pour les critères essentiels pris en compte.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Délégation Départementale des Transports de la Région au Nord-Ouest auprès du Délégué Départemental ou auprès des services de l'Autorité Contractante à la Préfecture de Dschang (Service des Affaires Economiques et Financières)

DSCHANG le 10 Mai 2022

Le PRÉFET

NTWA MBOKE Godlive

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUÉ/UCP/CSPM/RAF/SPM/2022 DO 26
AVRIL 2022 POUR ACHAT DE DEUX (02) GROUPES ELECTROGENES D'AU MOINS 15 KVA AVEC
INVERSEUR AUTOMATIQUE, Y COMPRIS LES ABRIS, L'INSTALLATION ET LA FORMATION DU
PERSONNEL**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Achat de deux (02) groupes électrogènes d'au moins 15 KVA avec Inverseur automatique, y compris les abris, l'installation et la formation du personnel à l'utilisation.

2. Consistance des prestations

Deux (02) groupes électrogènes d'au moins 15 KVA avec Inverseur automatique, y compris les abris, l'installation et la formation du personnel à l'utilisation.

Les spécifications des fournitures sont données dans le dossier consultation.

3. Cout Prévisionnel

Quarante sept millions cent-vingt mille.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

STRUCTURE	ADRESSE	TELEPHONE
C.S.C BUSINESS sarl	BP 33975 Yaoundé ; E.mail : chrisrian.chekam@yahoo.fr; patkakanou@gmail.com.	Tel: 677595468/696599963/ 691459003
WALLY CONSTRUCTION	BP 1086 Bamenda ; E.mail : co.ltd_wally@yahoo.com	Tel : 677693727
I.B.C.C Sarl	BP : 95 Maroua, Email : lbcmaroua@yahoo.fr	Tel:699908000/6S9742008 /677821414.
AGRISEP Sarl	BP 514 Garoua. Email : agrisepsarl@gmail.com	Tel : 697934723 /699393210
Ets IBNOU MAHMOUD	BP 302 Maroua. Email : yahyanawawi92@gmail.com	Tel : 696970083
AFFRILUX	BP 3088 Yaoundé	TEL 675614504

6. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par un **crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), à hauteur de 100% du montant toutes taxes comprises du marché.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotations en français est disponible et peut être obtenu à **l'adresse mentionnée ci-dessous**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotations en français est disponible et peut être obtenu à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable **dix mille (10 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte : 10001 06860 33598860001 94, ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP »**. Le dossier de demande de cotations sera adressé le cas échéant par courrier électronique.

9. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultation, le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, **au plus tard le 24 Mai 2022 à 10 heures**, sous plis fermé à l'adresse ci-après et portant la mention:

Demande de cotation N°01/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UCP/CSPM/RAF/SPM/2022 DU 26 MAI 2022 POUR ACHAT DE DEUX (02) GROUPES ELECTROGENES D'AU MOINS 15 KVA AVEC INVERSEUR AUTOMATIQUE, Y COMPRIS LES ABRIS, L'INSTALLATION ET LA FORMATION DU PERSONNEL A L'UTILISATION "A N'OUVRIR QU'UN BNSBANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Les fournitures attribuées sont à livrer à l'Unité de Coordination du Projet d'Aménagement et de Valorisation des investissements de la Vallée dé (a Bénoué (VIVA-BENOUE), dans un délai maximum de **trente (30) jours à compter de la date de notification du marché.**

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée par le ministère des finances et dont la liste est jointe au Dossier de demande de cotations de montant égale à: **neuf cent mille (900.000) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des cotations aura lieu à la **MEADEN**, Garoua, **le 24 Mai 2022 à 11 Heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

La période de validité des offres est de **quatre-vingt dix (90) Jours à compter de la date d'ouverture des plis.**

17. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait allusion est: **Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (ViVA-BENOUE)**, Sis A LA MEADEN, Garoua, B.P. : 1805 - Garoua, Tél. : (+237) 696872370, Email : vivabenoue237@gmail.com . avec copie à ndej

GAROUA le 26 Avril 2022

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 18/05/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
564513101441510524211881

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Gouverneur de la Région du Nord, lance pour le compte de la Délégation Régionale des Postes et Télécommunications du Nord, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel informatique de la Délégation Régionale des Postes et Télécommunications du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent l'acquisition des ordinateurs complets, de deux imprimantes et autres accessoires (cartouches d'encre) pour la Délégation Régionale des Postes et Télécommunications du Nord.

N°	Consistance de la prestation
01	Ordinateur 400 G4 MT 15/8GB/500GB/20.7/2
02	Imprimante HP LASER JET P2035 266 MHZ
03	Ordinateur DESKTOP HP PRO300G3 15-8500 4GO/1TO DVD-RW DOS PLUS 20-7 POUCES
04	ONDULEUR APC 1000VA SMART UPS, MODELE SRV1KI
05	RALLONGE APC 5PRISES SURGE PROTECTOR POWER
06	ENCRE HP 62XL NOIR
07	TONER HP LASERJET 312A JAUNE/MANGENT/CYAN
08	TONER LASERJET 85A NOIR

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de six millions vingt cinq mille (6 025 000) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des droits Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

La prestation de la présente demande de cotation est financée par le budget d'investissement public du MINP05TEL, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au niveau des Services du Gouverneur de la Région du Nord dès Publication de l'avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au niveau des services du Gouverneur de la Région des publications du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable au niveau de la trésorerie des finances du Nord

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le **15/06/2022 à 09 heures précises** et devra porter la mention suivante;

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 18/05/2022
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS DU NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent vingt mille cinq cent (120 500) Francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la DC, d'un montant de Cent Vingt Mille cinq cent (120 500) FCFA, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 15/06/2022 à partir de 10 heures dans la salle de la commission régionale de passation des marchés du Nord

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70 % ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix;
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

14.2- Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous:

- 1- (Référence à l'entreprise : 02 oui/non
- 2- Caractéristiques techniques des fournitures : 01 oui/non
- 3- Preuve d'acceptation des conditions du contrat : 02 oui/non
- 4- Proposition technique (planning de livraison) : 01 oui/non
- 5- Disponibilité du service après-vente : 01 oui/non
- 6- Présentation générale de l'offre : 01 oui/non
- 7- Surface financière : 02 oui/non

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière analysée, soit 07 oui sur les 10 possibles

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée le moins disant après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au niveau de la Délégation régionale des postes et télécommunications du Nord ou dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord

GAROUA le 18 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Ediri Jean

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°009/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 01 AVRIL 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA Re', AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

L'ENTREPRISE CETECH SARL 8P : 4030 DOUALA NIU : M050800025194X Tel: 699.714.728 est désignée adjudicataire de l'Appel d'Offres N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 01 Avril 2022, pour L'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique anglophone de Bojongo-Bonaberi-Douata.

MONTANT : 22 832 884 FCFA (vingt deux millions huit cent trente deux mille huit cent quatre vingt quatre francs CFA) TTC

DELAI D'EXECUTION : QUATRE VINGT DIX (90) JOURS.

DOUALA le 16 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 709 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°005296/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA DU 22/11/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LA REGION DE L'OUEST. PROGRAMME 2017-LOT N° 16-OU/17FINANCEMENT: BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER : EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°005296/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA du 22/11/2021 pour L'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales dans la Région de l'Ouest- Programme 2017-Lot N° 16-OU/17, le résultat de laditeConsultation se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot 16- OU/17	Travaux d'entretien courant	Marché Bantoum 3- Ecole Publique Sankie-Carrefour, Sankie -Campement NIAT	20,00	SOGEMAR CAM SARL B.P: 1271 Bafoussam Tél. : 694 595 768	117 511 534	117 475 759	Délai d'exécution : 08 mois. Offre financière la moins-disante
		Babouleng-Chefferie Gohddikam	10,00				
		Babitchoua-Chefferie Bambaou	13,00				

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Motifs de l'élimination
1	ETS CABINET TWS	- Absence d'une soumission timbrée, signée et datée ; - Absence d'un Bordereau des prix unitaires suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres ; - Absence d'un devis quantitatif et estimatif.
2	GENERAL BUSINESS AND PUBLICS WORKS	Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires invités, ayant postulés pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°003/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA
FOURNITURE DES TENUES DES MALADES ET LITERIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. (HGOPED).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :
EMPIRE MEDIA 102, BP : 5023 DOUALA, Tel : (237) 699 774 917 / 650 645 605, est adjudicataire de la lettre-commande
susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
EMPIRE MEDIA 102	9 933 525 (neuf millions neuf cent trente-trois mille cinq cent vingt-cinq) FCFA	Quarante-cinq jours (45)

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°062/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) COMPRESSEURS D'AIR A VIS POUR LES USINES D'EGRENAME DE LA SODECOTON, EN DEUX LOTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) compresseurs d'air à vis pour les usines d'égrenage de la SODECOTON, en deux lots

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de deux (02) compresseurs d'air à vis pour les usines d'égrenage de la SODECOTON, en deux lots

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à 35 **000 000 FCFA** pour le lot 1, **21 000 000 FCFA** pour le lot 2

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un (01) compresseur d'air à vis capoté de 37 KW avec 01 sécheur ;
Lot 2 ; fourniture d'un (01) compresseur d'air à vis capoté de 22KW avec 01 sécheur.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six **(06)** exemplaires dont un original et cinq **(05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 31/05/2022 à 15heures** au Secrétaire de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°062/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) COMPRESSEURS D'AIR A VIS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON, EN DEUX LOTS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua, dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 750 000 FCFA** pour le lot 1, **1 050 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 31/05/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence du prospectus accompagné des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après:

Lot 1:01 compresseur d'air à vis capoté de 37 KW avec 01 sécheur

- Puissance moteur : 37 KW maxi ;
- Tension : 400V/220V ;
- Fréquence : 50Hz ;
- protection moteur > ou égal IP55;
- Pression de compression = 10 bars ;
- Refroidissement par eau ;
- Entraînement mécanique prise directe ;
- Equipé d'un régulateur à possesseur avec visualisation des paramètres et notification des alarmes ;
- Débit d'air > ou égal à 5,6 m3/min ;
- Température Ambiante Maximale de fonctionnement du compresseur ? 45°C ;
- Température Maximale de Gonflement du Système >70°C ;
- Livrés avec 15 filtres à air, 10 séparateurs d'huile et 10 filtres à huile.

● Détails techniques sécheur 37 kW:

- Puissance ? 2KW.
- Tension/fréquence : 230V/50hz ;
- Débit autorisé pour Classe 4 ; t
- Indicateur point de rosée ;
- Mode économie d'énergie ;
- interrupteur haute pression ;

- Soupape de dérivation des gaz chauds ;

Lot 2 : fourniture d'un compresseur d'air à vis capoté de 22 KW avec 01 sècheur.

- Puissance moteur : 22 KW maxi ;
- tension : 400V/220V ;
- Fréquence : 50Hz
- Protection moteur ? IP55;
- Pression de compression = 10 bars
- Refroidissement par air ;
- Entraînement mécanique prise directe ;
- Equipé d'un régulateur à possesseur avec visualisation des paramètres et notification des alarmes
- Débit d'air ? 3.3 m3/min
- Température Ambiante Maximale de fonctionnement du compresseur >45°C
- • Température Maximale de Configuration du Système ?70°
- • Livrés avec 15 filtres à air, 10 séparateurs d'huile et 10 filtres à huile.

● Détails techniques sècheur pour compresseur 22KW :

- Puissance ? 1,1 kW ;
 - Tension/fréquence : 230V/50hz ;
 - Débit autorisé pour Classe 4 ; t
 - Indicateur point de rosée ;
 - Mode économie d'énergie ;
 - Interrupteur haute pression ;
 - Ventilateur à vitesse variable ;
 - Soupape de dérivation des gaz chauds ;
 - Valve de purge électronique.
7. De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
 8. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 9. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
 10. De la non-conformité du modèle de soumission ;
 11. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.
- En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :
 - Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
 - Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;
 - Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
 - Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiées et le respect du modèle de soumission.

14.2 Critères essentiels

- Critère n° 2A: engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original
- Critère n° 2B ; références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (matériels industriels) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.
- Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.
- Critère n° 2D: Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égalée 17 500 000 FCFA pour le lot 1 et à 10500 000 FCFA pour le lot 2 ;
- Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020,2019 et 2018 au moins égal à 35 000 000 FCFA pour le lot 1 et 21000 000 FCFA pour le lot 2 ; comptant pour 15%.
- L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (NON). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

- **14.3. Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratifs et techniques conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent -vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 20 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/-C-NGONG/CIPM/2022 DU 10/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE: WOURO ADAMOU (INTER R0408) - DOUKA LONGO (12,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022 (CREDIT TRANSFERE A LA COMMUNE DE NGONG)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE NGONG Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE : WOURO ADAMOU (INTER R0408) - DOUKA LONGO (12,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- INSTALLATION DU CHANTIER
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- ASSAINISSEMENT
- OUVRAGES D'ART
- EQUIPEMENT DE SECURITE ET SIGNALISATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel suivant le devis quantitatif et estimatif s'élève à **27 000 000 Fcfa TTC**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements D'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le **FOND ROUTIER 2022 et suivant**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la COMMUNE DE NGONG après sa publication et contacter TEL 699 97 13 03.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de NGONG sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **trente mille francs (30 000) F CFA payable à la recette Municipale de NGONG. Ou au trésor public le cas échéant.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la COMMUNE DE NGONG **au plus tard 31/05/2022 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO)
N°008/AONO/-C-NGONG/CIPM/2022 DU 10/05/2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE :
WOURO ADAMOU (INTER R0408) - DOUKA LONGO (12,000 KM) DANS LA COMMUNE DE
NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
FINANCEMENT : BIP MINTP LIGNE FOND ROUTIER, EXERCICE 2022 ET SUIVANT (CREDIT
TRANSFERE A LA COMMUNE DE NGONG)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **SIX (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **31/05/2022 à partir de 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la COMMUNE DE NGONG, dans la salle de réunion de la COMMUNE DE NGONG. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- b) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés);

Principaux critères de qualification

DAO N° /AONO/M-C-NGONG/CDPM-BE/2022 DU Relatif Aux Travaux D'entretien De La Route Communale : WOURO ADAMOU (INTER R0408) - DOUKA LONGO (12.000 KM) Dans La Commune De Ngong, Département De La Benoue, Région Du Nord.

L'évaluation des Offres techniques se fera selon un tableau de comparaison des offres contenu sur la base des critères essentiels ci-dessous dans le RPA :

- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de chantier ;
- Personnel technique ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Présentation générale de l'Offre.
- La Capacité d'autofinancement

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de NGONG. Tel:699 97 13 03.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent

NGONG le 10 Mai 2022

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE BABADJOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/22 DU 22 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL ET D'UN BLOC DE TOILETTE PUBLIQUE A BABADJOU (BOUTIQUES) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, Madame le Maire de la Commune de Babadjou, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le projet suscité.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprendra entre autre les travaux de terrassement ; les travaux de fondation ; l'élévation des murs ; la charpente et la couverture ; les menuiseries bols et métalliques ; la peinture, l'électricité ; les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

60 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2022. Imputation :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès du service des marchés publics de La Commune de Babadjou dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de 92.000 (quatre-vingt-douze mille) francs CFA., représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir au service des marchés publics de la Commune de Babadjou au plus tard le **25 MAI 2022 à 09 heures 00 minute** précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/22 Du 22 AVR 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN C CENTRE COMMERCIAL AVEC UN BLOC DE TOILETTE
PUBLIQUE A BABADJOU (BOUTIQUES) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 25 MAI 2022 à 10 heures 00 minute. Elle se fera à l'Hôtel de Ville de Babadjou en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires ou leur représentant peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types ; les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier au cours des 3 dernières années ;
- Dossier non conforme aux prescriptions du DAO (production des offres en quantité insuffisante) ;

2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 15 du présent DAO comprennent :

- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE;
- MATERIELS;
- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Babadjou pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Babadjou (service des marchés Publics).

BABADJOU le 22 Avril 2022

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°005/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°003/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 28 MARS 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVeme, AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

L'ETABLISSEMENT DSJ BP : 13346 DOUALA NIU : P018012466106X Tel 698.747.704 est désigné adjudicataire de
l'Appel d'Offres N°003/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 28 Mars 2022, pour l'exécution des travaux de construction d'un
centre multifonctionnel de promotion des jeunes à BonamikanoBonaberi-Douala.

**MONTANT : 59.999 632 FCFA (cinquante neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille six cent trente deux
francs CFA) TTC**

DELAI D'EXECUTION : CENT VINGT (120) JOURS.

DOUALA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°004/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 09/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION
DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE RÉACTIFS (RÉACTIFS DE
BACTÉRIOLOGIE, RÉACTIFS PCR, POCHE DE SANG, CONSOMMABLE LABO) DE L'HOPITAL
GYNECO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (RGOPED),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution

Vu le décret N°2001/O48 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651IPM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CABIPM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2001• portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/DIMINMAPISG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM12022 du 25103/2022 pour la fourniture des réactifs (réactifs de bactériologie, réactifs PCR, poches de sang, consommable labo) de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 29 AVRIL 2022 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 ;

DÉCIDE

Article 1er: L'ENTREPRISE MEDICALEX SARL, BP : 5023 DOUALA Tel : (237) 233 43 28 10 1 699 72 29 44, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre commande relative à la fourniture des réactifs (réactifs de bactériologie, réactifs PCR, poches de sang, consommable labo) (LOT N°3) à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de **12 428 760 (douze millions quatre cent vingt-huit mille sept cent soixante) FCFA** et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BABADJOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-BABADJOU/CIPM/22 DU 22 AVRIL 2022 POUR LA 2ÈME PHASE DU PROJET D'ACHEVEMENT DU PAVILLON MERE ET ENFANT DU CMA DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour la 2ème phase du projet d'achèvement du pavillon mère et enfant du CMA de Babadjou, Madame le Maire de la Commune de BABADJOU (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de BABADJOU, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées, dont le Maître d'Ouvrage est Madame le Maire de la Commune de BABADJOU

2. Consistance des prestations

Ils concernent la construction de finition du foyer communautaire.

Pour ce qui est de la réalisation les différentes étapes sont les suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- Menuiserie métallique et vitrerie
- Électricité-éclairage ;
- Plomberie-sanitaire ;
- Charpente-ouverture-plafond ;
- Revêtements sols et murs ;
- Peinture ;
- Aménagement extérieur VRD (revêtement sol cour intérieur arrière et latéral droite) ;etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 40000 000 FCFA (QUARANTE MILLIONS) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux seront réalisés en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par : B.I.P EXERCICE 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés publics de la Mairie de BABADJOU dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BABADJOU (service des marchés publics) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de BABADJOU, d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres,

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous BABADJOU (service des Marchés Publics), au plus tard **le 25 MAI 2022 à 09 heures 00 minute** précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT -
N° 07/AONO/C-BABADJOU/CIPM/22 DU 22 AVRIL 2022 POUR LA 2ème PHASE DU PROJET D'ACHEVEMENT
DU PAVILLON MERE ET ENFANT DU CMA DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de 800 000 (huit cent mille) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu 25 MAI 2022 à 10 heures 00 minute. Elle se fera dans la salle des actes de la Commune de BABADJOU par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BABADJOU siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils agissent notamment :

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié.
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier au cours des 3 dernières années ;
- Dossier non conforme aux prescriptions du DAO (production des offres en quantité insuffisante) ;

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BABADJOU (service des marchés publics)

BABADJOU le 22 Avril 2022

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/DAONO/ GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU
17/05/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU DELEGUE REGIONAL DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
22 10 30

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2022, le Gouverneur de la Région du Nord, lance pour le compte du Délégué Régional des Postes et Télécommunications du Nord, un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la résidence du Délégué Régional des Postes et Télécommunications du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif Estimatif, notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Travaux de menuiserie ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Travaux de toiture et couverture ;
- Travaux peinture ;
- Travaux d'électricité ;
- Travaux de plomberie.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de treize millions cent mille (13 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

la participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent dossier d'Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public du Ministère des Postes et Télécommunications, Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire 56 45 131 01 441510 523112 88

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (porte 112; 222 2719 49) dès Publication de l'avis d'appel d'offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur (porte 112 tel. 222 27 19 49) des publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (porte 112 ;tél : 222 2719 49) au plus tard le 14/06/2022 à 09 heures précises, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/DAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU 17/05/2022 POUR LA ,
REHABILITATION DE LA RESIDENCE PU DELEGUE REGIONAL DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent dossier d'appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel, soit deux cent soixante-deux milles (262 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution 4e soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de deux cent soixante-deux mille (262 000) francs CFA valable pendant une période de trente (30) iours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois procédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 14/06/2022 à partir de 10 heures précises dans la salle de la Commission Régionale de Passation des

Marchés placée auprès du Gouverneur de la Région du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur:

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix),
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70%;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix,
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Présentation générale des offres : 01 oui/non

2) Les références de l'entreprise : 02 oui/non

3) moyen humain: 10 oui/non;

4) moyens matériels permanents ou mobilisables: 03 oui/Non;

5) visite du site: 01 oui/Non:

6) méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux: 06 oui/Non;

7) Preuve d'acceptation des conditions du marché: 02 Oui/Non; 8) surface financière: 02 oui/Non

seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière analysée, soit 19 oui sur les 27 possibles

15. Attribution

il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord

GAROUA le 17 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi`i Jean

COMMUNE DE BABADJOU

**OPINION OF OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS 11/O/ONCT/C.BBJ/SG/CIPM/22 OF 25 APRIL 2022 FOR
EXECUTION OF CONSTRUCTION OF TWO CLASSROOMS AT THE PUBLICS SCHOOL OF
TAKANG-BORRORO FINANCING; PUBLIC INVESTMENT BUDGET (PIB) YEAR 2022**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

This Tender relates the construction of a block of two classrooms in emergency procedure at The Publics School of Takang- Borroro in the Babadjou subdivision

2. Nature of services

The Works subjected to the present invitation to tender comprised of the types and qualities of descriptions in the bill of quantitative and estimation and the block of Particular Technical Clauses

3. Estimated cost

16 000 000

4. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open on equal terms to all! Cameroonian law firms with expertise in the field of construction work

5. Financing

The works that are the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2022 Public Investment budget

6. Consultation of tender file

The tender file may be consulted during working hours at the Babadjou Council (service of public contract) upon publication of this Invitation to tender

7. Acquisition of tender file

The Tender Document can be obtained during working hours from the Babadjou Council (Général Secrétariat) against presentation of a receipt of payment at the Council Treasury a non-refundable sum of 50000 F (fifty Thousand) CFA francs, representing the cost of acquisition of the Tender file.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or in French in Seven (7) copies including one (1) original and six (6) copies shall be submitted at the Babadjou Council (Général Secrétariat), upon publication of this invitation to tender not later than the 18 MAY 2022 at 9 a.m, local time deposited against a receipt and shall be labeled;

Open National Invitation to Tender
N° 11/ONIT/C.BBJ/SG/CIPM/2021 OF FOR EXECUTION OF CONSTRUCTION two classroom AT THE public
SCHOOL OF Takang-Borroro Financing:
Public Investment Budget (PIB) YEAR 2022

«To be opened only during the bid-opening session»

9. Delivery deadline

The maximum delivery deadline provided for by the Contracting Authority shall be three (03) months to each lot.

10. Bid bond

Each bidder must provide an act of provisional bid bond, valid for thirty (30) days beyond the validity date of the offers and will be established by a bank approved by the Minister in charge of Finance, the list is annexed. The amount of the bond is CFA francs 351 000 F (Three hundred fifty one Thousand) francs for each lot.

11. Admissibility of bids

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer,...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

12. Opening of bids

Bids shall be opened in one phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on the 18 MAY 2022 at 10 am local time by the Internal Commission for Public Procurement, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives having full knowledge of the file.

13. Evaluation criteria

The evaluation criteria consist of two types: the eliminatory criteria and essential criteria.

1 Eliminatory Criteria

The Eliminatorv criteria set out the minimum requirements for admission to the next essential evaluation criteria.

Failure to comply with these criteria lead to rejection of the tender. These include :

Absence of Bid Bond In administrative offer;

Absence of an administrative document in the tender and not regularized within prescribed time;

False déclaration, falsified, forged documents ;

Omission of a quantified unit price in the financial bid;

Enterprise which is failing or has abandoned works during the three (03) last years.

no conformity dossier to prescriptions of CAD (production of offer in quantity not complet) ;

2 Essential criteria

The essential criteria are those so-called primary key to judge the technical and financial capacity of the candidates to perform the Works, subject of the Listing Application.

The main criteria for qualification details of which are found in Exhibit 15 of this DAO include:

- OVERVIEW OF THE OFFER;
- STAFF ;
- EXPERIENCE ;
- MATERIALS
- CAPACITY MOBILIZATION OF FINANCIAL RESOURCES ;
- METHODOLOGY OF EXECUTION OF WORK.

14. Award

The contracting authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the technical and financial capacities required. Bidders who present an abnormally low bid would be disqualified following regulation in place which prescribes obtaining the expertise of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after seeking explanation from the bidder concerned.

The successful bidder is invited to present as soon as possible after signing of the award decision, than within seven days and under penalty of annulment of that decision awarding the Babadjou Council (Général Secrétariat) for the establishment and the subscription of its market. Failure to appear, the contract is awarded to the next.

15. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

16. Complementary information

Further information may be obtained during working hours at the Babadjou Council (service of Public Contract).

BABADJOU le 25 Avril 2022

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

COMMUNE DE BABADJOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CBBJ/SG/CIPM/22 DU 25/04/2022 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE U ROUTE DJIBOUTI-N'IOUNGHÀ DANS L'ARRONDISSEMENT DE
BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, Madame le Maire de la Commune de Babadjou, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le projet suscité.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprendra entre l'installation de chantier, projet d'exécution et plan de récolement, l'amenée et le repli de matériels, dégagement de l'emprise, abattage d'arbres, Elagage des grands arbres, curage des ouvrages existants, (buses)

3. Cout Prévisionnel

30 000 000

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des routes et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public du Cameroun, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Babadjou (service des marchés publics) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Babadjou ((service des marchés publics) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Babadjou. d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Babadjou (Secrétariat Général), au plus tard le **18 MAI 2022 à 9heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 09/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/22 DU 25 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA ROUTE DJIBOUTI-NTOUNGHA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU,
DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
(En procédure d'urgence)
«An'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois pour chaque lot Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18 MAI 2022 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Babadjou siégeant à la salle de la CIPM de Babadjou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié.
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier au cours des 3 dernières années ;
- Dossier non conforme aux prescriptions du DAO (production des offres en quantité insuffisante) ;

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ,

D- MATERIELS :

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES :

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX ET PLANNING.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Babadjou pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Babadjou (service des Marchés Publics).

BABADJOU le 25 Avril 2022

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/SODECAO/CIPM//2022 DU 19 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) TRACTEURS AGRICOLES A LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET SODECAO EXERCICE 2022 (BIP MINADER), IMPUTATION 244166

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
244166

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECAO lance un Appel d'Offres pour la fourniture de six (06) tracteurs agricoles à la SODECAO, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le présent Marché porte sur la fourniture de six (06) tracteurs agricoles, le transport et la livraison avec carte grise et accessoires (roue de secours, cric, manivelle, deux triangles de pré signalisation, une clé à roue, deux cales métalliques, une boîte à pharmacie, un extincteur d'1 kg poudre ABC, un manuel d'entretien et deux plaques d'immatriculation).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture s'élève à cent quatre -vingt millions (180.000.000) F CFA/TTC

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture du matériel roulant installées en République du Cameroun.

6. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par le budget de la SODECAO, Exercice 2022 (BIP MINADER), Imputation 244166

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) contre versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400.000) F CFA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) contre versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400.000) F CFA.

Les frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque Soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont l'original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le 15 juin 2022 à 09 H 00 , heure locale et porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) TRACTEURS AGRICOLES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est de quatre mois (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de deux millions cinq cent mille (2.500.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne l'attestation d'immatriculation, le registre de commerce, l'attestation de non faillite, l'attestation de non-redevance et l'attestation de domiciliation bancaire ; et avoir été produites postérieurement à la date de signature présent Avis d'Appel d'Offres pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMPS.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, financières et techniques aura lieu le 15 juin 2022 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de cautionnement de soumission ;
- non-respect de plus de trois (03) critères essentiels, hors mis le respect des spécifications techniques qui sont obligatoires;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai réglementaire accordé par la CIPM;
- fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative ;
- absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- absence autorisation du fabricant ;
- absence certificat d'origine du tracteur ;
- non-respect des spécifications techniques majeures

Critères essentiels :

Désignations		
chiffre d'affaires ? trois cent millions (300.000.000) de Francs CFA sur les trois dernières années	Oui	Non
accès à la ligne de crédit ou autres ressources financières ? 100 000 000 FCFA	Oui	Non
délai de livraison inférieur ou égal à quatre (04) mois	Oui	Non
description des services après-vente dans le délai de la garantie	Oui	Non

références du fournisseur ? 02 marchés similaires (première et dernière page), assorti chacun d'un P.V de réception	Oui	Non
disponibilité du matériel et des équipements essentiels (une roue de secours, un cric, une manivelle, deux triangles de pré signalisation, une boîte à pharmacie, deux cales métalliques, un extincteur 1kg poudre ABC et un manuel d'entretien)	Oui	Non
disponibilité des pièces de rechange	Oui	Non
respect des spécifications techniques majeures	Oui	Non
La formation du personnel	Oui	Non

15. Attribution

La Commission interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage l'attribution du Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et dont l'Offre financière sera jugée la moins-disante et réaliste.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE MERI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2022 DU 09/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DECONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARKABA DANS LA
COMMUNE MERI DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIQUE (RT MINEDUB) EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
561510201641350523314426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publique (RT MINEDUB) DE LACOMMUNE DE MERI, Exercice 2022, le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'une (01) salle de classe à l'école Publique de MARKABA dans la Commune de MERI, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

huit millions deux cent cinquante mille (8 250 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Publique (RT MINEDUB) DE LA COMMUNE DE MERI, Exercice 2022, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC ci-dessous : N°LOCALITE IMPUTATION MONTANT EN FCFA 1 EP MARKABA 561510201641350523314426

8 250 000

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Quinze mille (15 000) francs CFA** auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au plus tard le **30/05/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2022 DU 09/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARKABA DAMS LA COMMUNE
MERI DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BIP MINEDUB (RT) EXERCICE 2022**

les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent soixante cinq mille (165 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 30/05/2022 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de MERI, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires**13.1.1. Pièces administratives**

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-cinq (35) critères essentiels sur quarante-neuf (49)**.
- e) avoir abandonné au cours de 3 dernières années un marché ou figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prbc irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous ;

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

MAROUA le 9 Mai 2022

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DECOTATION
N°001/DCO/C-NG/CIPM/2022 DU 11/05/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) SALLES
D'HOSPITALISATION HAUT STANDING AU CSI ANNEXE DE NGONG, COMMUNE DE NGONG,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour le compte de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Ngong lance un Avis de Demande de Cotation relative à l'équipement de cinq (05) salles d'hospitalisation haut standing au CSI annexe de Ngong, Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'équipement de cinq (05) salles d'hospitalisation haut standing au CSI annexe de Ngong, Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord, et comprennent :

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de **huit millions (8 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent en un (01) Lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fourniture et l'installation et équipement divers, installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **Budget MINDDEVEL, Exercice 2022:**

Autorisation de dépense :

Imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille **(20 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Ngong

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le **01/06/2022 à 10 heures**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE
COTATION N°001/DCO/C-NG/CIPM/2022
DU 11/05/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) SALLES
D'HOSPITALISATION HAUT STANDING AU CSI ANNEXE DE NGONG, COMMUNE
DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA DENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison et l'installation du matériel objet de la présente Demande de Cotation est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de **cent soixante mille (160 000) francs CFA** et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (offres techniques et financières) qui aura lieu le 01/06/2022 à 11 heures dans la salle de la Commission de la Commune de Ngong en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompa

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture
- Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 07 oui sur 10;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture

des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel et délai de livraison;
- Capacité de financement ; La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison)

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% soit 07 oui sur 10 des réponses positives seront éligibles à l'analyse

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Ngong.

Additif à L'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

NGONG le 11 Mai 2022

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°007/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
009/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS D'IMMUNE
SÉROLOGIE BACTÉRIENNE, VIRALE, PARASITAIRE ET FONGIQUE A L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'ENTREPRISE MEDICALEX SARL, BP : 5023 DOUALA Tel : (237) 233 43 2810/699 72 29 44, est adjudicataire du LOT N°3
ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS	DELAIS D
MEDICALEX SARL	24 991 646 (Vingt-quatre million neuf cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante-six) FCFA.	45

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE MERI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2022 DU 09/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GODOLA
GROUPE II DANS LA COMMUNE MERI. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT) EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
561510201641350523314426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public. Exercice 2022, le Maire de la Commune de MERI. Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'Ecole Publique GODOLA groupe II dans la Commune de MERI, Département du Diamaré, Région de l'Extrême

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Seize millions cinq cent mille (16 500 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB-RT), Exercice 2022, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC ci-dessous : N°LOCA

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Trente mille (30 000) francs CFA** auprès du Trésor PubJic.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au plus tard le **30/05/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2022 DU 09/05/2022 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE GODOLA GROUPE II DANS LA COMMUNE MERI DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT) EXERCICE 2022

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 30/05/2022 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de MERI, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires**13.1.1. Pièces administratives**

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-cinq (35) critères essentiels sur quarante-neuf (49)**.
- e) avoir abandonné au cours de 3 dernières années un marché ou figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prbc irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous ;

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

MAROUA le 9 Mai 2022

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°002/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'ENTREPRISE JERIEV ASSOCIATES SARL, BP : 16377 YAOUNDE Tel : (237) 677 765 913, est adjudicataire du
LOT N°5 susmentionné ainsi qu'il suit ::

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS	DELAIS D'EXECUTION
L'ENTREPRISE JERIEV ASSOCIATES SARL	30 000 000 (trente millions) FCFA	Soixante jours (60)

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE KOBDOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA DIGUE DE TET, LONGUE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement de la Digue de TET dans la Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra

- Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.

- Proposer à la signature du Chef Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les Bureaux d'Etudes Technique de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne prestation de suivi des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le fonds routier, exercice 2022, le montant prévisionnel s'élève à **Cinq Millions Deux Cent Cinquante Mille (5 250 000) francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres Restreint peut être obtenu à la Commune de Kobdombo, Recette Municipale de la Commune de Kobdombo ; tél. 696 60 27 46; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Kobdombo, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offre. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels puis insérés dans une Clé USB, devra parvenir sous plis fermé, au Bureau du Courrier de la Mairie de Kobdombo au plus tard le 07 Juin 2022 à 12 heures 00 min, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TET, LONGUE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT BIP MINTP-Ligne FONDS ROUTIER, Exercice 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **cent vingt jours (120) jours**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de Kobdombo.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de la caution est défini à **cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

- Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une Autorité Administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
- Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission datant de moins de trois mois.

11. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **07 Juin 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kobdombo, siégeant à la salle des actes de ladite Commune.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

12. Critères d'évaluation**1 : Critères éliminatoires :****14-1.1 Pièces administratives :**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- b) Pièce falsifiée ou non authentique (CIPM) et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

2 Offre technique :

- c) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- e) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.
- f) Ingénieur de Génie Civil non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;
- g) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

3 Offre financière : 30%

- h) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Offre financière incomplète.

2- Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

I- Références des consultants, pertinentes pour la mission de contrôle 15 pts

- Expérience dans les études, le contrôle et la surveillance des travaux les travaux routiers en général (4pts par justificatif avec un max. de 8 pts) ;
- Expérience spécifique dans les études, le contrôle et la surveillance des projets de travaux d'entretien de routes en terre.
(7 pts pour l'étude réalisée).

II- Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence 15 pts

- Commentaires pertinents sur TDR (0,5pt/commentaire avec un max.de 2 pts)
- Pertinence de la méthodologie (8 pts)

- Organisation (3pts)

Organigramme de la mission (cohérence avec les objectifs) /0,5pt
Relations avec l'administration (/0,5pt)
Organisation préparatoire (/1pt)
Description de la phase exécutoire – méthode de contrôle – compte rendu (/ 1pt)

- Cohérence du planning (2pts)

Durée des prestations /0,5pt
Cohérence de la remise du rapport final /0,5pt
Cohérence d'intervention des experts /1pt

III- Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission 45 pts

- a) **Un Chef de mission** : L'expert proposé doit être un Ingénieur de génie civil (Bac+3 ou plus) inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC). Il devra avoir au minimum une expérience de trois (03) années dans le contrôle des travaux de routes bitumées, parler et rédiger couramment le français ou anglais. **25 pts**
- b) **Un ingénieur de suivi N°1** : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes revêtues. **10Pts**
- c) **Un ingénieur de suivi N°2** : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes revêtues. **10 Pts**

IV- Expérience du BET sur 10 points :

- a) Maîtrise d'Œuvre générale dans les BTP5 points ;
- b) Contrôle des travaux routiers5 points ;

V- Moyens techniques et matériels sur 10 points;

- a) Matériel informatique 5 pts
b) Véhicule pick-up de liaison 5pts

VI- Présentation de l'offre sur 5 points.

13. Attribution

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la mieux disante**, et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultants des critères dits essentiels ou éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Kobdombo, tél. 696 60 27 46, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC 1517).

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE KOBDOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TET LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de Kobdombo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Kobdombo, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AAONO), pour les travaux d'aménagement de la digue de Tet dans ladite Commune, du Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre (Procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Aménagement de la digue de TET (Linéaire: 1,5 km)

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Etude d'exécution et de récolement;
- Dégagement mécanique ;
- Abattage d'arbres ;
- Nettoyage de la digue ;
- Purges ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme
- Couche de roulement
- Fourniture et pose des buses métalliques (Ø1000) ;
- Construction des têtes de buses métalliques (Ø1000) ;

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des travaux à l'issue des études préalables est de **Cent Cinq Millions (105 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas allotis :

5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP- Ligne Fonds Routier, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo (Service Bureau du Courier et de l'acte de l'état civil) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kobdombo (Bureau du Courier et de l'état civil) tél. 696 60 27 46 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de kobdombo, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro du lot et de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie de Kobdombo (Bureau du Courier et de l'état civil), insérées dans une clé USB au plus tard le 07 Juin 2022 à 11 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 18 Mai 2022, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TET, LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **deux millions cent mille (2 100 000) francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le 07 Juin 2022 à 12 heures par la Commission interne de Passation des Marchés(CIPM) dans la salle des actes de la Mairie de kobdombo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise légalisée et timbrée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation**1 Les critères éliminatoires** sont :

- i. dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires ;
- ii. fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- iv. absence de la caution de soumission ;
- v. omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vi. offre financière incomplète ;
- vii. absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle.

2 Les critères essentiels (27 critères).

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. expérience du personnel d'encadrement (10 critères) ;
- ii. références de l'entreprise (04 critères) ;
- iii. disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
- iv. organisation et compréhension du projet (03 critères) ;
- v. Présentation générale de l'offre (03 critères).

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Délégué Départemental des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

MINISTÈRE CHARGÉ DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°
004/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE
REPROGRAPHIE DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ÉTAT
(CONSUPE) FINANCEMENT : BIP CONSUPEEXERCICE : 2022 IMPUTATION : N°
56-11-077-04-340010-524211**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56-11-077-04-340010-524211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel de reprographie dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture des matériels suivants :

- Trois (03) Photocopieurs Multifonctions + Toners inclus ;
- deux (02) Socle K7 Grande Capacité ;
- deux (02) Module de Finition / Perforation Interne ;
- deux (02) Module de Finition Agrafage Brochure Externe ;
- deux (02) Module de liaison ;
- quinze (15) Toners appropriés ;
- formation à l'usage des fournitures à livrer + Mise en service.

Les caractéristiques techniques des fournitures sont décrites dans la pièce n°5 (descriptif de la fourniture).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables, est évalué à **cinquante millions (50 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais régulièrement installées sur le territoire national et exerçant dans le domaine de la fourniture des matériels et équipements informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par **le Budget d'Investissement Public (BIP) des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE), exercice 2022, imputation N° 56-11-077-04-340010-524211.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté dans **les Services du Contrôle Supérieur de l'État/ Direction des Affaires Générales/Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics, porte 106 du Bâtiment « C », Téléphone : 222 23 67 49 / 222 22 01 98**, et la version électronique sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu dans les **Services du Contrôle Supérieur de l'État / Direction des Affaires Générales /Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/ Service des Marchés Publics, porte 106 du Bâtiment « C », sis au Centre administratif de Yaoundé, Téléphone : 222 23 67 49 / 222 22 01 98**, dès Publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA**, payable au Trésor public contre reçu dûment établi.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MB pour l'Offre Administrative ;
- 15 MB pour l'Offre Technique ;
- 5 MB pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais et produit en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les **Services du CONSUPE / Direction des Affaires Générales/Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics, porte 106 du Bâtiment « C », sis au Centre administratif de Yaoundé, Téléphone : 222 23 67 49 / 222 22 01 98**, **au plus tard le 17 juin 2022, à 12 heures précises (heure locale)**.

Chaque offre devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°
004/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE
REPROGRAPHIE DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT (CONSUPE)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet du présent Appel d'offres seront livrées dans les locaux abritant les Services du Contrôle Supérieur de l'État, sis au lieu-dit Centre Administratif à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un Etablissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d' Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Etablissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d' Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 17 juin 2022 à partir de 13 heures précises**, heure locale, et sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, **à la porte 101 du bâtiment « C » des locaux abritant les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres. Ces conditions sont notamment relatives à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux descriptions techniques du DAO et à la qualification des candidats :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- l'absence d'une pièce du Dossier administratif ou la non production au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce manquante ou jugée non conforme ;
- la présence d'une fausse déclaration ou d'une pièce falsifiée ;
- la non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- l'absence d'un document délivré par le fabricant ou un distributeur agréé pouvant attester de l'originalité ou de l'authenticité des fournitures proposées (NB : joindre l'attestation d'agrément le cas échéant) ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission ;
- l'absence des Termes de Références de la formation commandée (contenu, chronogramme, références des formateurs).
- le non-respect du format de fichier des offres ;
- l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'Appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des fournitures.

L'évaluation des offres techniques se fera suivant le système binaire **oui/non** (confère grille d'évaluation du RPAO) sur la base des critères essentiels de qualification définis ci-dessous :

- la présentation générale de l'Offre (sommaire, Présence d'intercalaires de couleur, respect de l'ordre du DAO) ;
- le chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à **cent millions (100 000 000) de Francs CFA**, accompagné des pièces justificatives (Compte de résultats ou Déclaration Statistique et Fiscale) ;
- l'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières pour un montant au moins égal à **soixante quinze millions (75 000 000) Francs CFA** ;
- les propositions techniques (délai de livraison, service après-vente, description technique exhaustive des fournitures, présentation photographique des échantillons, garantie, fiche technique, document attestant de l'origine et de l'authenticité de la fourniture livrées par le fabricant, termes de référence de la formation commandée) ;
- les références du soumissionnaire : preuve de l'exécution par celui-ci d'au moins trois (03) contrats de prestations de fourniture du matériel et équipement informatique au cours de trois dernières années [un (01) contrat au moins pour chacune des trois dernières années] (copies des premières et dernières pages du contrat à savoir Marché ou Lettre-Commande, Bordereau de livraison et Procès-verbal de réception) ;
- les preuves d'acceptation des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF), paraphés à chaque page, datés, signés et cacheté à la dernière page avec l'annotation manuscrite « **lu et approuvé** »).

Seules les Offres techniques conformes à tous les neuf (09) critères éliminatoires et ayant satisfait à au moins 70% des critères essentiels, seront techniquement classées « conformes » et soumises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire justifiant des capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera jugée la moins disante. Il devra satisfaire à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% de critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des **Services du Contrôle Supérieur de l'État / Direction des Affaires Générales/Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics**, porte 106 du Bâtiment « C », Téléphone : 222 23 67 49 / 222 22 01 98, ou en ligne sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

Assistance Technique

En cas de besoin d'une assistance technique lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir contacter les numéros suivants (+237) 222 238 155 / 222 235 669, ou écrivez à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la **Cellule de lutte contre la corruption du CONSUPE** au numéro : 222 234 188, le numéro vert MINMAP : 88 20 06 06, ou celui de la CONAC : (+237) 222 203 732/222 203 730/658 262 682.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAH ACHA NÉE FOMUNDAM NGWARI Rose

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°063/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CHAINES DE TRANSMISSION POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de chaines de transmission pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture d'un lot de chaines de transmission pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée à l'issue des études préalables est de **32 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupement d'entreprises devront disposer d'un accord de groupements constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agencesde : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six **(06)** exemplaires dont un original et cinq **(05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 14/06/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°063/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CHAINES DE TRANSMISSION POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **640 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua

le 14/06/2022 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des fiches techniques et certificat d'origine fournis par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

N°	DESIGNATIONS ET REFERENCES
1	Chaîne Simple RC-40 Pas 1/2" en rouleau de 3 m
2	Chaîne Simple RC-60 Pas 3/4" en rouleau de 3 m
3	Chaîne Double RCD-40 Pas 1/2" En rouleau de 3m
4	CHAÎNE DOUBLE RCD-60 PAS 3/4" en rouleau de 3 m
5	CHAÎNE TRIPLE RCT-60 PAS 3/4" en rouleau de 3 m
6	CHAÎNE TRIPLE RCT-100 PAS 1-1/4 en rouleau de 3 m
7	ATTACHE DE CHAÎNE RC-40 SIMPLE PAS 1/2"
8	FAUX MAILLON DE CHAÎNE RC-40 SIMPLE PAS 1/2"
9	ATTACHE DE CHAÎNE RC-60 SIMPLE PAS 3/4"
10	FAUX MAILLON DE CHAÎNE RC-60 SIMPLE PAS 3/4"
11	ATTACHE DE CHAÎNE RCD-40 DOUBLE PAS 1/2"
12	FAUX MAILLON DE CHAÎNE RCD-40DOUBLE PAS 1/2"
13	ATTACHE DE CHAÎNE RCD-60 DOUBLE PAS 3/4"
14	FAUX MAILLON DE CHAÎNE RCD-60 DOUBLE PAS 3/4"
15	ATTACHE DE CHAÎNE RCT-60 TRIPLE PAS 3/4"
16	FAUX MAILLON DE CHAÎNE RCT-60TRIPLE PAS 3/4"

NB : (10ft = 03 mètres = 01 rouleau)

L'unité utilisé pour les chaînes est le rouleau de 03 mètres dont la correspondance est de : (10ft = 03m = 01rlx)

- 7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;
- . Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (chaines des usines, pièces mécaniques des usines d'égrenage) au cours des six dernières années à la SODECOTON ou ailleurs y compris l'année en cours ;
- . Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO.
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **16 000 000 FCFA** et comptant pour 15%
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **32 000 000 FCFA** et comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation des critères essentiels au total sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes

seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTÈRE CHARGÉ DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°
003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL
INFORMATIQUE DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ÉTAT
(CONSUPE) FINANCEMENT : BIP CONSUPEEXERCICE : 2022 IMPUTATION : N°
56-11-077-04-340010-524211**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56-11-077-04-340010-524211.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture des matériels suivants :

DESIGNATION	QUANTITE
Photocopieur Multifonctions + Toners Inclus	04
Socle K7 Grande Capacité	04
Module de Finition / Perforation Interne	04
Module de Finition Agrafage Brochure Externe	04
Module de liaison	04
Toners appropriés	22
Formation à l'usage des fournitures à livrer + Mise en service	FF
Ordinateur de Bureau et Accessoires	15
Imprimante Multifonction Couleur	05
Ordinateur Portable	01
Vidéo projecteur	01
Ecran de projection	01
Système d'exploitation Windows 10 Pro 64 bits	

Logiciel Office 2019	16
Antivirus	16

Les caractéristiques techniques des fournitures sont décrites dans la pièce n°5 (descriptif de la fourniture).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables, est évalué à **cent millions (100 000 000) FCFA toutes taxes comprises, reparté ainsi qu'il suit :**

N° DE LOT	DESIGNATION	MONTANT PREVISIONNEL (F CFA)
LOT N° 01	Photocopieurs Multifonctions	76 000 000
LOT N° 02	Equipements Informatiques	24 000 000

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots ci-après :

N° DE LOT	DESIGNATION	QUANTITE
LOT N° 01 – PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS	Photocopieur Multifonctions + Toners Inclus	04
	Socle K7 Grande Capacité	04
	Module de Finition / Perforation Interne	04
	Module de Finition Agrafage Brochure Externe	04
	Module de liaison	04
	Toners appropriés	22
	Formation à l'usage des fournitures à livrer + Mise en service	FF
LOT N° 02 - EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	Ordinateurs de Bureau et Accessoires	15
	Imprimante Multifonction Couleur	5
	Ordinateur Portable	01
	Vidéo projecteur	01
	Ecran de projection	01
	Systèmes d'exploitation Windows 10 Pro 64 bits	16
	Logiciels Office 2019	16
	Antivirus	16

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais régulièrement installées sur le territoire national et exerçant dans le domaine de la fourniture des matériels et équipements informatiques.

Chaque soumissionnaire peut postuler pour un ou tous les deux lots objet du présent Appels d'Offres et doit indiquer clairement (le)s lot(s) envisagé(s).

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE), exercice 2022, imputation N° 56-11-077-04-340010-524211.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté dans **les Services du Contrôle Supérieur de l'État/ Direction des Affaires Générales/Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics, porte 106 du Bâtiment « C », Téléphone : 222 23 67 49 / 222 22 01 98.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu dans les **Services du Contrôle Supérieur de l'État / Direction des Affaires Générales /Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/ Service des Marchés Publics, porte 106 du Bâtiment « C », sis au Centre administratif de Yaoundé, Téléphone : 222 23 67 49 / 222 22 01 98**, dès Publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA**, payable au Trésor public contre reçu dûment établi.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais et produit en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les **Services du CONSUPE / Direction des Affaires Générales/Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics, porte 106 du Bâtiment « C », sis au Centre administratif de Yaoundé, Téléphone : 222 23 67 49 / 222 22 01 98**, au plus tard **le 16 juin 2022, à 12 heures précises (heure locale).**

Chaque offre devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL
INFORMATIQUE DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT (CONSUPE) – Lot N°...
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour la livraison du matériel informatique objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet du présent Appel d'offres seront livrées dans les locaux abritant les Services du Contrôle Supérieur de l'État, sis au lieu-dit Centre Administratif à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un Etablissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant suivant le lot envisagé est :

- Lot N° 01 (Photocopieurs Multifonctions) : un million cinq cent vingt mille (1 520 000) F CFA ;
- Lot N°02 (Equipements Informatiques) : quatre cent quatre-vingt mille (480 000) F CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d' Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Etablissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d' Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16 juin 2022, à partir de 13 heures précises**, heure locale, et sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, **à la porte 101 du bâtiment « C » des locaux abritant les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres. Ces conditions sont notamment relatives à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux descriptions techniques du DAO et à la qualification des candidats :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- l'absence d'une pièce du Dossier administratif ou la non production au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce manquante ou jugée non conforme ;
- la présence d'une fausse déclaration ou d'une pièce falsifiée ;
- la non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- l'absence d'un document délivré par le fabricant ou un distributeur agréé pouvant attester de l'originalité ou de l'authenticité des fournitures proposées (NB : joindre l'attestation d'agrément le cas échéant) ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission ;
- **uniquement pour le Lot N°1** : l'absence des Termes de Références de la formation commandée (contenu, chronogramme, références des formateurs).

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'Appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des fournitures.

L'évaluation des offres techniques se fera suivant le système binaire **oui/non** (confère grille d'évaluation du RPAO) sur la base des critères essentiels de qualification définis ci-dessous :

- la présentation générale de l'Offre (sommaire, Présence d'intercalaires de couleur, respect de l'ordre du DAO) ;
- le chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à **cent soixante quinze millions (175 000 000) de Francs CFA**, accompagné des pièces justificatives (Compte de résultats ou Déclaration Statistique et Fiscale) ;
- l'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières pour un montant au moins égal à **cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA** ;
- les propositions techniques (délai de livraison, service après-vente, description technique exhaustive des fournitures, présentation photographique des échantillons, garantie, fiche technique, document attestant de l'origine et de l'authenticité de la fourniture délivré par le fabricant ou un distributeur agréé, {**uniquement pour le Lot N°1** : termes de référence de la formation commandée}) ;
- les références du soumissionnaire : preuve de l'exécution par celui-ci d'au moins trois (03) contrats de prestations de fourniture du matériel et équipement informatique au cours des trois dernières années [un (01) contrat au moins pour chacune des trois dernières années] (copies des premières et dernières pages du contrat à savoir Marché ou Lettre-Commande, Bordereau de livraison et Procès-verbal de réception) ;
- les preuves d'acceptation des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF), paraphés à chaque page, datés, signés et cacheté à la dernière page avec l'annotation manuscrite « **lu et approuvé** »).

Seules les Offres techniques conformes à tous les critères éliminatoires et ayant satisfait à au moins 70% des critères essentiels, seront techniquement classées « conformes » et soumises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire justifiant des capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera jugée la moins disante pour chacun des lots. Il devra satisfaire à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% de critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des **Services du Contrôle Supérieur de l'État / Direction des Affaires Générales/Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics, porte 106 du Bâtiment « C », Téléphone : 222 23 67 49 / 222 22 01 98.**

Assistance Technique

Sans objet.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler **la Cellule de lutte contre la corruption du CONSUPE au numéro : 222 234 188, le numéro vert MINMAP : 88 20 06 06, ou celui de la CONAC : (+237) 222 203 732/222 203 730/658 262 682.**

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAH ACHA NÉE FOMUNDAM NGWARI Rose

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 043/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA 10/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES DE LA MISE EN CONCESSION DE L'EXPLOITATION ET DE LA MAINTENANCE DE CERTAINS AXES ROUTIERS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le maintien constant du bon niveau de service des axes routiers permet d'assurer durablement leur fonction économique de facilitation de l'échange. Ces dernières années, le Ministère des Travaux Publics (MINTP) a entrepris d'importants travaux de construction et de réhabilitation des axes routiers à travers le territoire national avec quelques-uns achevés et d'autres en cours de l'être, notamment :

Maroua – Bogo ;
Maroua – Mora ;
Batchenga – Ntui – Yoko – Tibati ;
Bertoua – Batouri ;
Yaoundé – Bafoussam – Babadjou ;
Sangmelina – Djoum – Frontière Congo ;
Mengong – Sangmelima ;
Nsimalen – Mbalmayo – Ebolowa ;
Kumba – Mamfé ;
Bamenda – Mamfé – Ekok ;
Ndop – Kumbo ;
Bagangté – Foumbot ;
Etc.

Compte tenu de ce qui précède et de l'achèvement de plusieurs de ces travaux au cours de ces dernières années ou de ceux à venir, le MINTP envisage de mettre en place une stratégie d'exploitation et de maintenance qui permette :

- 1) d'assurer la pérennité des ouvrages réalisés ;
- 2) de maintenir le niveau de service obtenu à l'issue des travaux de réhabilitation et de construction pendant de longues durées ;
- 3) de réduire les coûts futurs de réhabilitation lourde après la période de concession.

Cette option du MINTP rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement qui précise que le **programme de maintenance du réseau routier devra permettre, par l'entretien permanent du réseau et par la réhabilitation plus de 3000 Km de routes bitumées, de conserver le bénéfice des investissements routiers réalisés, depuis le retour de la croissance économique dans les années 1990.**

Dans le but de constituer une liste restreinte des consultants pour la réalisation des études préalables à la mise en concession de ces axes routiers, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (**ASMI**), à l'intention des Bureaux d'Études Techniques (BET) et/ou groupement de BET qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

Lesdites études auront pour objet :

- le diagnostic stratégique et institutionnel ;
- le diagnostic technique ;
- la faisabilité d'un contrat de concession et d'un mode de financement innovant ;
- l'assistance à la conclusion des contrats.

Ces prestations seront financées par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics, au titre des exercices budgétaires 2022 et suivants.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et/ou groupement de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des études de mise en concession de l'exploitation et de la maintenance de certains axes routiers.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de sa mission, le consultant aura à réaliser une étude subdivisée en trois (03) missions à savoir :

- **Le diagnostic**. Ce rapport devra inclure une synthèse des principaux achèvements relatifs au diagnostic. La version finale approuvée sera remise plus tard trente-sept (37) jours après le démarrage des prestations ;
- **La faisabilité**. Ce rapport devra inclure une synthèse des principaux achèvements relatifs à la faisabilité. La version finale approuvée sera remise au plus tard quarante-cinq (45) jours après la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la faisabilité ;
- **L'Assistance à la conclusion des contrats**. Ce rapport devra inclure une synthèse des principaux achèvements relatifs à l'Assistance à la conclusion des contrats et reprendre les conclusions des précédents rapports. Il devra inclure également tous les documents devant être rédigés dans le cadre de cette tâche. La version finale approuvée sera remise au plus tard trente-sept (37) jours après la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'Assistance à la Passation des Marchés.

4. Participation et origine

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou groupement de Bureau d'Etudes Techniques du secteur du BTP ;
2. Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine des **études de la mise en concession des axes routiers** ; la justification des références est un atout ;
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser.

5. Remises des offres

Les offres seront déposées en français ou en anglais.

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copies marqués comme tels devront être déposés sous pli fermé et scellé à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 207 au plus tard le **20 Juin 2022 à 15 heures**, portant la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 043 /ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA 10/2022 DU 04 Mai 2022, POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES DE LA MISE EN CONCESSION DE L'EXPLOITATION ET DE LA MAINTENANCE DE CERTAINS AXES ROUTIERS »

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus précise et détaillée possible, les éléments suivants qui pourront faire l'objet de vérification.

1 : Volume 1 (Dossier Administratif)

Le « volume 1 » comprendra :

Pièces N°	Désignation
Pour les soumissionnaires de droit camerounais	
A.1	Une lettre de motivation du candidat timbrée au tarif en vigueur et dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;

A.2	Une attestation de Non redevance en cours de validité.
A.3	Une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du tribunal du lieu du siège du candidat ;
A.4	Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
A.5	Une attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.
A.6	l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général, autorise de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées
A.7	L'accord de groupement le cas échéant ;
A.8	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original timbré), ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié enregistré dans les services des impôts. Dans ce cas, la pièce A.1 devra être produite uniquement par le mandataire du groupe ; les autres pièces étant produites par chacun des membres du groupement.
A.9	L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général, permettra au MINTP de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.
Pour les candidats étrangers :	
A1	une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner aux Appels Offres Nationaux ou Internationaux Restreints s'il est présélectionné ;
A 2	l'adresse et la raison sociale du candidat ;
A3	Les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat
A 4	L'accord de groupement le cas échéant ;
A 5	l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

NB : 1-Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois. Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

2- En cas de groupement de BET, les pièces 2,3,4 et 5 doivent être fournies par chaque membre du groupement. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier

2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

2-1 : Les moyens humains :

2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagnée :

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposés au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

À cet effet, le BET et/ou le groupement de BET devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Profils/	Formation/ Qualification	Nbres d'année d'Expérience	Expérience et références
1	Chef de Mission	Economiste de transport ou Ingénieur en Génie Civil (BAC+5 au moins)	15â‰¥07 ans d'expérience générale dans le domaine de l'économie des transports	(i) Avoir des certifications dans le domaine de l'économie des transports, des Partenariats Public-Privé ou équivalent ; (ii) Expérience dans le domaine de la conduite et la coordination d'activités de conception, de passation ou de supervision de contrats d'exploitation et de maintenance routières : au moins 3 projets d'envergure comparables aux sections de routes objet de l'étude, de préférence en Afrique sub-saharienne et en zone urbaine, de montant cumulé des travaux supérieur ou égal à 100 millions F CFA ; (ii) Expérience dans le domaine de l'entretien des ouvrages d'art : au moins 3 références pertinentes de participation à des missions de maîtrise d'œuvre pour l'entretien, la concession d'ouvrages de portée > 500 ml, de préférence pour des ponts en poutre-caisson en béton précontraint ; (iii) Expérience de l'approche basée sur les niveaux de service (ou obligation de performance) : au moins 2 références pertinentes.
2	Expert Voirie et Réseaux Divers	Ingénieur de génie civil, ingénieur VRD ou équivalent (?Bac+5)	15â‰¥03 ans d'expérience générale dans le domaine de Génie Civil	(i) expérience générale dans le domaine de la conduite d'études techniques de routes en zone urbaine : au moins 3 références pertinentes pour des projets de route urbaine de montant cumulé des travaux supérieur ou égal à 100 millions F CFA , dont au moins 1 en Afrique sub-saharienne ; (ii) expérience dans le domaine de l'entretien de route en zone urbaine : au moins 2 références pertinentes pour des projets de longueur > 50 Km ;
3	Expert financier Expert juridique spécialisé en montage de partenariats public-privé dans le secteur des transports	Master en ingénierie financière, finance de projet ou équivalent, ayant des certifications dans le domaine des PPP ou au montage de partenariats public-privé dans le secteur des transports (BAC+5 au moins) Diplôme d'avocat, master en droit public, droit des affaires, ou équivalent ayant des certifications dans le domaine de l'économie des transports, des PPP (BAC+5 au moins)	15â‰¥03 ans d'expérience générale Montage de partenariats publics-privés ou tous autres domaines similaires 15â‰¥05 ans d'expérience générale	(i) Expérience du montage de partenariats public-privé dans le secteur des transports : au moins 3 références pertinentes pour des projets de transports de montant cumulé des travaux supérieur ou égal à 100 millions F CFA ; (ii) Expérience de la mise au point de concessions routières ou autoroutières : au moins 2 références en terme de mobilisation et structuration financière.
4	Expert financier Expert juridique spécialisé en montage de partenariats public-privé dans le secteur des transports	Master en ingénierie financière, finance de projet ou équivalent, ayant des certifications dans le domaine des PPP ou au montage de partenariats public-privé dans le secteur des transports (BAC+5 au moins) Diplôme d'avocat, master en droit public, droit des affaires, ou équivalent ayant des certifications dans le domaine de l'économie des transports, des PPP (BAC+5 au moins)	15â‰¥03 ans d'expérience générale Montage de partenariats publics-privés ou tous autres domaines similaires 15â‰¥05 ans d'expérience générale	(i) Expérience du montage de partenariats public-privé dans le secteur des transports : au moins 3 références pertinentes pour des projets de transports de montant cumulé des travaux supérieur ou égal à 100 millions F CFA , dont au moins 1 en Afrique sub-saharienne ; (ii) Expérience de la mise au point de concessions routières ou autoroutières : au moins 2 références pertinentes



NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

2-1-2 : L'organigramme complète du BET et/ou du groupement de BET

2-2 : Les références des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques

Le candidat produira la liste de ses références précisant :

- l'expérience générale dans les contrats de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- l'expérience dans les contrats de partenariat public-privé ;
- l'expérience dans la mise au point de concessions routières ou autoroutières.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet
- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Les procès-verbaux des Commissions de suivi et de recette techniques des différentes étapes des études et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

2-3 : Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat doit justifier de la possession en propre ou en location des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Matériel informatique et Logiciels et moyens de communication		Nombre exigé
N°	Ordinateur fixe	2
1	Ordinateur portable	4
2	Imprimantes	4
3	onduleur	4
4	Logiciels (Topo, rédaction de pièces écrites techniques, calcul structures, conception routière)	4

5	photocopieuses	2
6	Scanner	2
7	Table traçante	1
Matériel topographie		Nombre exigé
1	Station totale	2
2	GPS bifrèquence	1
3	Niveau de précision	2
Moyens logistiques		Nombre exigé
1	Nbre de véhicules	3
Matériel géotechnique		
1	densitomètre, moule protor, dames proctor, balances, série de tamis)	Une pièce pour chaque

2-4 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

1 : Critères éliminatoires

- a) Pièces administratives incomplètes ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Note technique inférieur à 70/100;
- d) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

2 : Critères essentiels

- Personnel clé (sur 50 points) ;
- Les références du candidat (sur 40 points) ;
- Moyens logistique, topographique et matériel (sur 10 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d'Études Techniques qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

N.B. : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, Tél. : 222 22 92 34, ou à la Division de la Planification, de la Programmation et des Normes.

9. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenus à l'issue de cette évaluation seront qualifiés pour la réalisation des études de mise en concession de l'exploitation et de la maintenance de certains axes routiers.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AA0N0/C-PTA/CIPM/Z022 DU 18/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE DE PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5615101 02 641518

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence pour le compte de ladite Commune un appel d'offres national ouvert **pour les travaux de construction de la clôture à l'école maternelle de Pitoa dans la commune de Pitoa**, département de la Bénoué, région du nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- FONDATION
- MAÇONNERIE-ELEVATION
- MENUISERIE METALLIQUE
- PEINTURE
- ELECTRICITE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de Topération à l'issue des études préalables est de **Dix Sept millions cent mille (17 100 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en **un lot unique**.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert **à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics**.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022**.

Autorisation de dépense :.....

Imputation Budgétaire :.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa**, dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 16/06/2022 à 10 heures précises.** Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°10/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 18/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE DE PITOIA DANS
LA COMMUNE DE PITOIA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
"A n' ouvrir qu' en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **trois cent quarante-deux mille (342 000) Francs CFA** et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **16/06/2022 à 11 heures précises** dans la salle du CEOCA de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 35 OUI sur les 50 possibles.

Offre financière

- Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DQE, sous détail des prix SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DQE, SDP

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de financement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (6 000 000 FCFA) sur **7 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu (70%), soit 35 oui sur 50 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

GAROUA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

BOUHARI IBRAHIMA

COMMUNE DE BABADJOU

AVIS DE CONSULTATION N° 12/AC/C.BBJ/SG/CIPM/22 DE 25 AVRIL 2022 POUR LE PROJET D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE BABADJOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, Madame le Maire de la Commune de Babadjou. Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour le projet suscité

2. Consistance des prestations

- MOBILISATION GENEERLE
- CONCEPTION
- DIMENSIONNEMENT,
- CONSTRUCTION
- PRESTATIONS DIVERSES

3. Cout Prévisionnel

10 000000

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais

6. Financement

La présente demande de cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2022

7. Consultation du Dossier

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement figure dans le tableau ci-dessus.

8. Acquisition du Dossier

Cette demande de cotation peut être obtenue auprès du Service des marchés publics de la Mairie de Babadjou contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de 30000 (trente mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition de la demande de cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, placée sous plis scellé etcacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au service des marchés publics de la Mairie de Babadjou, au plus tard le **19 MAI 2022** à 9h00minute précises, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION

N° 12/DC/C/BBJ/CIPM/2022 DU25 AVR 2022 POUR LE PROJET D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE BABADJOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

« An'ouvrir qu'en séance de dépouillement. ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet de la présente demande de cotation est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) trente jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement figure dans le tableau ci-dessus.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pure et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. Elles devront en outre respecter les modèles de la présente demande de cotation

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 19 MAI 2022 à 10 heures 00 minutes. Elle se fera à la Mairie de Babadjou par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier au cours des 3 dernières années ; ;
- Dossier non conforme aux prescriptions du DAO (production des offres en quantité insuffisante) ; ,

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux utilisés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DC comprennent :

- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- MATERIELS ;
- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Service des marchés publics de la Mairie de Babadjou pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Babadjou (service des marchés publics).

BABADJOU le 25 Avril 2022

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 18/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 56 30 186 01 641518

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines pistes agricoles de la Commune de Pitoa.

LOT N° 1 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : BADJENGO-OUWOUEA-SEBORE sur un linéaire de 5 km ;

LOT N° 2 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : BAROUNA- BADJENGO sur un linéaire de 7 km ;

LOT N° 3 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : Carrefour IRFANA-MBOURA sur un linéaire de 4 km.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

LOT N° 1 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : BADJENGO-OUWOUEA-SEBORE sur un linéaire de 7 km ;

	SERIE 100 INSTALLATIONS
TM101	Installation du chantier
TM102	Amené et repli du matériel
	SERIE 200 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
TM 208a	Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt
TM210	Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et divergents en terre
TM214b	Création d'exutoire au bulldozer ou à la pelle
	SERIE 300 ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
TM313	Fossés maçonnés
	SERIE 400 OUVRAGE D'ART
TM401a	Dalot en béton armé 1,5x1,0Cm
TM401h	Dalot triple en béton armé 3x2,0x1,0m
TM402a	Tête de dalot en béton armé 1,5mx1,0 m

TM402g	Tête de dalot triple en béton armé 3x2,0x1,5 m
TM407	Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière
TM 423a	Béton de propreté dosé à 150kg/m3
TM423e	Béton dosé à 350kg/m3
	SERIE 500: SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
TM516	Panneaux de signalisation de type A
	SERIE 600; DIVERS
TM614	Maintien de la circulation

LOT N° 2 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : BAROUNA- BADJENGO sur un linéaire de 7 km ;

	SERIE 100 INSTALLATIONS
TM101	Installation du chantier
TM102	Amené et repli du matériel
	SERIE 200 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
TM 208a	Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt
TM210	Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et divergents en terre
TM212	Reprofilage/compactage y compris création des fossés et divergents en terre
	SERIE 300 ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
TM313	Fossés maçonnés
TM314	Enrochements
	SERIE 400 OUVRAGE D'ART
TM401a	Dalot en béton armé 1,5x1,0Cm
TM402a	Tête de dalot en béton armé 1,5mx1,0 m
TM407	Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière
TM 423a	Béton de propreté dosé à 150kg/m3
TM 423e	Béton dosé à 350kg/m3
	SERIE 500: SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
TM516	Panneaux de signalisation de type A
	SERIE 600; DIVERS
TM614	Maintien de la circulation

LOT N° 3 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : Carrefour IRFANA-MBOURA sur un linéaire de 4

km;

	SERIE 100 INSTALLATIONS
TM101	Installation du chantier
TM102	Amené et repli du matériel
	SERIE 200 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
TM 201	Débroussaillage
TM208a	Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt
TM210	Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et divergents en terre
	SERIE 300 ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
TM313	Fossés maçonnés
TM314	Enrochements
	SERIE 400 OUVRAGE D'ART
TM401a	Dalot triple en béton armé 3x2, 5x1,5 m
TM402a	Tête de dalot triple en béton armé 3x2, 5x1,5 m
TM407	Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière
TM 423a	Béton de propreté dosé à 150kg/m3
TM 423e	Béton dosé à 350kg/m3
	SERIE 500: SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
TM516	Panneaux de signalisation de type A
	SERIE 600; DIVERS
TM614	Maintien de la circulation

3. Cout Prévisionnel

Pour des montants prévisionnels respectivement de **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA pour le lot 1, de trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA pour le lot n° 2 et de vingt millions (20 000 000) pour le lot n°3.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en trois (03) lots :

LOT N° 1 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : BADJENGO-OUMOUA-SEBORE sur un linéaire de 5 km ;
 REFERENCES BUDGETAIRES ;

Autorisation dépense : 1X04022

imputation Budgétaire : 56 30 186 01 641518

LOT N° 2 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : BAROUNA- BADJENGO sur un linéaire de 7 km ;
 REFERENCES BUDGETAIRES s

Autorisation dépense : 1X04023

Imputation Budgétaire : 56 30 186 01 641518

LOT N° 3 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : Carrefour IRFANA-WIBOURA sur un linéaire de 4 km
 Autorisation dépense : 1X04024

imputation Budgétaire : 56 30 186 01 641518

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres **est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le **BIP MINADER, EXERCICE 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la **Commune de PITOA.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis à la Commune de PITOA sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la commission interne de passation des marchés de Pitoa, sis à la Commune de Pitoa **au plus tard le 16/06/2022 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/C-PTA/CIPiVI/2022 DU 18/05/2022 POUR
L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DE LA COMMUNE DE PITO A,
DEPARTEMENT DE LA
BENOUÉ, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE :
LOT N° 1 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : BADJENGO-OUIUIOUA-SEBORE sur un linéaire de
5 km ;
REFERENCES BUDGETAIRES :
Autorisation dépense : 1X04022
Imputation Budgétaire : 56 30 186 01 641518
LOT N° 2 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : BAROUNA- BADJENGO sur un linéaire de 7 km ;
REFERENCES BUDGETAIRES ;
Autorisation dépense : 1X04023
imputation Budgétaire ; 56 30 186 01 641518
lot N° 3 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : Carrefour IRFANA-MBOURA sur un linéaire de 4 km
Autorisation dépense : 1X04024
Imputation Budgétaire : 56 30 186 01 641518
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour le lot n°1, sept cent mille (700 000) Francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de PITOIA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 16/06/2022 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de Pitoia, dans la salle de réunion de la Commune de PITOIA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 35 OUI sur les 49 possibles.

Offre financière

- Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DQE, sous détail des prix SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DQE, SDP

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **07 critères** ;
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Visite des Lieux sur **02 critères** ;
- Situation financière sur **03 critères** ;
- Références de l'entreprise sur **05 critères** ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché sur **02 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, soit 35 OUI sur les 49 possibles.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de PITOA.

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 18 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

BOUHARI IBRAHIMA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°006/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVème AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

L'ENTREPRISE INFINITY SARL BP : 219 MAROUA NIU : M022014404165D Tel. 695.596.050 est désignée adjudicataire de L'Appel. d'Offres N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 29 Mars 2022, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école maternelle de Sodiko-village-Bonabéri-Douala.

MONTANT : 26 965 677 FCFA (:vingt-six millions neuf cent soixante-cinq mille six cent soixante-dix-sept francs CFA) TTC

DELAI D'EXECUTION : QUATRE VINGT DIX (90) JOURS.

DOUALA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°006/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX
CAPTEURS PLAN POUR RADIOGRAPHIE POLYVALENTE ET D'UN AMPLIFICATEUR DE BRILLANCE A
L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 du 25 Mars 2022 pour la fourniture et l'installation de deux capteurs plan pour radiographie polyvalente et d'un amplificateur de brillance à l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala est déclaré **infructueux**.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE EDZENDOUAN

COMMUNIQUE N° 06/22/C/C-EDZ/SG DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CENTRE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINEDUB EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;

DECISION MUNICIPALE N° 057 /22/DM/C.EDZ/SG du 16 Mai 2022, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d' 'EXECUTION (MOIS)
Unique	INTERNATIONAL CONSTRUCTION BUSINESS SARL (ICB) SARL TEL : 672 95 08 83	: 16 391 140	SEIZE MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE CENT QUARANTE FRANCS CFA	03 (TROIS) MOIS

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

EDZENDOUAN le 16 Mai 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°005/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (RÉACTIFS
DE BACTÉRIOLOGIE, RÉACTIFS PCR, POUCHES DE SANG, CONSOMMABLE LABO) A L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

Le lot 2 et le lot 4 de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONOIHGOPEDIDGICIPM12022 du 25 Mars 2022 relatif à la fourniture des réactifs (**réactifs de bactériologie, réactifs PCR, poches de sang, consommable labo**) à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala sont déclarés **infructueux**.

DESIGNATIONS	N° LOT	OBSERVATIONS
CONSOMMABLES LABORATOIRE	LTO 2	INFRUCTUEUX
CONSOMMABLES MICROBIOLOGIE	LOT 4	INFRUCTUEUX

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°004/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 25/03/2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS (RÉACTIFS
DE BACTÉRIOLOGIE, RÉACTIFS PCR, POUCHES DE SANG, CONSOMMABLE LABO) A L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'ENTREPRISE MEDICALEX SARL, BP : 5023 DOUALA Tel : (237) 233 43 2810/699 72 29 44, est adjudicataire du L.C. susmentionné ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS	DELAIS D'EXECU
MEDICALEX SARL	12428760 (Douze millions quatre cent vingt-huit mille sept cent soixante) Francs CFA.	45 Jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE DEMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006(BIS)/AONO/C DEMBO/CIPM/2022 DU 18/05/2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) AU
CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A DEMBO DANS LA COMMUNE DE DEMBO,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un (01) salle de classe au Centre d'Alphabétisation Fonctionnel de Dembo dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué. Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux
- préparatoires-Etudes
- Terrassement
- Fondation
- Maçonnerie-Elévation
- Charpente-Couverture
- Menuiseries métallique et bois
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000) f CFA** .

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base, **Exercice 2022**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 695 91 94 21

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

9. Remises des offres

Chaque Offres rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le **17/06/2022 à 08 heures** précise. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006(BIS)/AONO/C DEMBO/CIPM/2022 DU 18/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A DEMBO DANS LA COMMUNE DE PEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** ouvrables.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **deux cent mille (200 000) Francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 1.1 du DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **17/06/2022 à 09 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Dembo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique • Fausse déclaration ou pièce falsifiée • Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) • Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues. 14.2 Offre financière • Offre incomplète ou non conforme • Non-conformité du modèle de soumission • Absence d'un prix unitaire quantifié • Absence d'un sous-détail des prix unitaire

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 39 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous : • Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ; • L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ; • La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 4 critères ; • Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ; • Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (3 330 000 f CFA) sur 5 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 28 OUI sur les 39 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle. Un seul soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot à condition de présenter les personnels d'exécution distincts.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à Commune de Dembo.
Tel 695919421

DEMBO le 19 Mai 2022

Le MAIRE

HAYATOU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 47/AAONO/MINTP/ CIPM-TCRI /2022 DU 16 MAI 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE RÉGIONALE R0113, TRONÇON : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM), PHASE 1, SECTION : AKONOLINGA (SOUS-PRÉFECTURE) – CARREFOUR YIL (23,2 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 56 36 125 02 33 00 05 523511

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 36 125 02 33 00 05 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre du Budget d'investissement Publics du Ministère des Travaux Publics, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route régionale R0113, tronçon : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 km), phase 1, section : AKONOLINGA (Sous-préfecture) – CARREFOUR YIL (23,2 km) dans la Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat porteront sur les tâches suivantes :

SERIE 000 : INSTALLATION ET REPLI DE CHANTIER

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

SERIE 200 : CHAUSSEE

SERIE 300 : ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

SERIE 400 : OUVRAGES D'ART

SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS

SERIE 600 : DIVERS

Ces travaux sont amplement définis dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **quatre milliards neuf cent quatre-vingt-dix-huit millions (4 998 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique ainsi qu'il suit :

N° de lot	Région	Tronçons	Linéaire Estimé (km)	Phase 1	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
Lot unique	Centre	AKONOLINGA-ENDOM-OBOUT	86,7	AKONOLINGA-ENDOM-OBOUT	4 998 000 000	12	Bitumage de route
TOTAL			86,7				

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou Groupement d'Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droits camerounais.

6. Financement

Les travaux objet, du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2022 et suivants, Imputation : 56 36 125 02 33 00 05 523511.

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **huit cent mille (800 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier. Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Présentation des offres

1. Pour la soumission hors ligne

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

2. Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres

1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, au plus tard le **20 Juin 2022 à 11 heures**. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 47 /AAONO/MINTP/ CIPM-TCRI/2022 DU 16 Mai 2022 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de bitumage de la route régionale R0113, tronçon : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 km), phase 1, section : AKONOLINGA (Sous-préfecture) – CARREFOUR YIL (23,2 km) dans la Région du Centre.

Financement : BIP du MINTP, exercices 2022 et suivants.

Imputation : 56 36 125 02 33 00 05 523511

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **20 Juin 2022 à 11 heures**.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermé, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le **20 Juin 2022 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 47 /AAONO/MINTP/ CIPM-TCRI/2022 DU 16 Mai 2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de bitumage de la route régionale R0113, tronçon : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 km), phase 1, section : AKONOLINGA (Sous-préfecture) – CARREFOUR YIL (23,2 km) dans la Région du Centre.

Financement : BIP du MINTP, exercices 2022 et suivants.

Imputation : 56 36 125 02 33 00 05 523511

(Copie de sauvegarde) ».



10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de **douze (12) mois calendaire**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant égal à **quatre-vingt millions (80 000 000) de Francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Préfet, Sous-préfet..) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le **20 Juin 2022 à 12 heures précises** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires****A : Dossier administratif :**

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution, à l'expiration du délai accordé par la Commission, soit 48 heures après l'ouverture des offres.

B : Offre Technique :

- a) Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- b) déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- c) Absence de la justification de la possession en propre du matériel suivant :

- - cinq (05) camions bennes ;
 - une (01) répandeuse à liant ;
 - un (01) camion gravillonneur ;
 - un (01) compacteur vibrant Compacteur vibrant à bille ;
 - une (01) niveleuse ;
 - une (01) pelle chargeuse.

d) un Directeur du Projet remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;

e) une attestation de capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins **1 500 000 000 F CFA** pour les, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ou par une commission bancaire reconnue ;

f) une référence construction ou de réhabilitation de route bitumée d'un montant minimal de deux (2) milliard de FCFA ;

C : Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- la soumission timbrée, datée et signée (voir modèle pièce 8.1) ;
- le bordereau des prix unitaire (BPU) suivant le modèle (pièce 6) avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;

- le Devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté, avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises;
- les sous – détail des prix unitaire quantifié paraphé à toutes les pages (voir modèle pièce 9.11).

D : Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

E : Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.

F : Avoir satisfait à au moins 70% des critères essentiels, soit 35 critères sur 50.

G : Non-conformité du mode de soumission;

H : Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

I : Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **50 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Situation financière (états financiers pour appréhender le chiffre d'affaire et la capacité financière d'un montant d'environ 30% du cout prévisionnel du marché **02 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **18 critères**

c) Le matériel à mobiliser sur **19 critères** ;

d) La Visite des lieux et le rapport illustré de la visite de site sur **05 critères.**

e) Expérience générale et spécifique en BTP pour les marchés similaires sur **06 critères**

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm>

et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SNI/CIPM /22DU 17 MAI 2022POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES À LA SNI(LOTS 1 ET 2) FINANCEMENT : BUDGET SNI 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement de ses services, le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel ci-après :

- **Lot 1** : un véhicule station wagon 4 x 4 climatisé de cylindrée comprise entre 2750 et 3000 cm³ avec boîte de vitesse automatique.
- **Lot 2** : deux véhicules SUV climatisés 4 x4 de cylindrée comprise entre 2650 et 2800 cm³ avec boîte de vitesse automatique, et un véhicule SUV climatisé de cylindrée entre 1450 et 1600 cm³ avec boîte de vitesse automatique.

2. Cout Prévisionnel

Les budgets prévisionnels sont de soixante millions (60 000 000) F CFA TTC pour le lot 1 et cent quinze millions (115 000 000) F CFA pour le lot 2.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles exerçant au Cameroun et disposant d'une autorisation du constructeur.

4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par **le Budget de la SNI** de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire n°**2252100000** pour le lot 1 et n°**2252200000** pour le lot 2.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré, aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA payables au « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert auprès des établissements bancaires ci-après : BICEC, SCB Cameroun, Atlantique Bank.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 au plus tard le **06 juin 2022 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/ AONO/SNI/CIPM/22 du 17 mai 2022 pour la fourniture de quatre (4) véhicules à la SNI

(Lot n° _____)

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

Lot 1 : 1 200 000 Francs CFA (un million deux cent mille francs CFA)

Lot 2 : 2 300 000 Francs CFA (deux millions trois cent mille francs CFA)

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06 juin 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SNI, à l'immeuble siège de la SNI, Rue MANY EWONDO, salle 213, 2^e étage, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet 48 heures après l'ouverture des offres
- Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée
- Non-respect d'au moins une des caractéristiques techniques majeures indiquées dans le présent dossier de consultation
- Non-respect de sept (7) sous-critères essentiels sur dix (10)
- Non justification d'au moins trois (3) références dans le domaine de la fourniture de ce type de véhicules à une administration publique au cours des cinq (5) dernières années

11.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui	Non
	A PRESENTATION		
1	Reliure en spirales		

2	Intercalaires en couleur		
B REFERENCES			
3	Montant du chiffre d'affaires supérieur ou égal à quatre cents millions (400 000 000) F CFA au cours de chacune des trois dernières années.		
C SERVICE APRES-VENTE			
4	Existence d'ateliers d'entretien et de réparation dans au moins trois (3) Régions du Cameroun		
D PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ			
5	CCAP paraphé à chaque page, et signé, daté et cacheté à la dernière page		
6	Descriptif des fournitures paraphé à chaque page, et signé, daté et cacheté à la dernière page		
E DELAI DE LIVRAISON			
7	Délai de livraison d'au plus soixante (60) jours		
F SPECIFICATIONS TECHNIQUES			
8	Production d'un prospectus ou d'un catalogue en couleurs pour chaque véhicule		
9	Respect des caractéristiques techniques secondaires à au moins 80% pour chaque véhicule		
10	Production du certificat d'origine ou de l'attestation de représentation du fabricant pour chaque véhicule		

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 133, 1^{er} étage) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE DEMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007(BIS)/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 18/05/2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE
D'HOSPITALISATION AU CSI DE BAONIA DJALLOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE
LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte sa Commune un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction d'une salle d'hospitalisation au CSI de Baonia Djallou dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassements Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Couverture et charpente
- Menuiseries métalliques
- Electricité
- Peinture-revêtement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **lot unique** :

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de la Santé Publique, **Exercice 2022**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. **Tel ; 695 91 94 21.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la commune de Dembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont rorigina! et **six (06) copies** marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le **17/06/2022**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007(BIS)/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 18/05/2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE D'HOSPITALISATION AU CSI DE BAONIA DJALLOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** ouvrables.

11. Cautionnement Provisoire

chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **Deux cent mille (200 000) Francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **17/06/2022 à 10 heures** précises par la commission Interne de passation des marchés publics auprès de la commune de Dembo dans la salle des actes de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2em étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3em étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

° Note technique Inférieur au seuil minimal requis (70%)

• La déclaration sur honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues. 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 17 critère ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 7 critères;

- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de 1 entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (3 500 000 FCFA) sur 7 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 32 OUI sur les 45 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle. Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux lots à condition de présenter le personnel d'exécution distinct.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à Commune de Dembo **Tel 695 91 94 21.**

DEMBO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

HAYATOU

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

COMMUNIQUE N°0029/C/MINRESI/INC/DG/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022, POUR L'ÉDITION ET L'IMPRESSION ET L'IMPRESSION DE L'ATLAS DU DIAGNOSTIC ET DU VOLUME SCIENTIFIQUE DANS LA RÉGION DE L'OUEST DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

Communiqué :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'avis d'appel d'offres pour l'édition et l'impression et l'impression de l'Atlas du diagnostic et du volume scientifique dans la région de l'Ouest du Cameroun, les résultats dudit Appel d'Offres présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Montant TTC des offres (FCFA)	Montant TTC corrigé des offres	Observations
RAS	IMMULSER SARL	19 998 225 (FCFA)	<u>19 998 225</u> (FCFA)	<u>Moins disant</u> : IMMULSER SARL <u>Délai d'exécution</u> : 120 jours

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Service des Affaires Juridiques de l'INC, en vue de la souscription de son projet du marché. Le soumissionnaire non retenu est prié de retirer ses offres dans un délai de 15 jours.

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

COMMUNE DE MONATELE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N°
001/AONO/CM/CIPM/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° **017/DM/CM/SG/05/2022** du ____ Mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

<i>Entreprise attributaire</i>	<i>Désignation du projet</i>	<i>Montant TTC du marché</i>	<i>Délai d'exécution</i>
<i>ETS GLOBAL TECH BP 2789 Yaoundé</i>	<i>travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'EP NKOLKOSSE Lot 1 et d'une salle de classe CAF à l'EP LENOUCK Lot 2, dans la Commune de Monatéle.</i>	<i>Lot 1 : 16 172 993 FCFA</i> <i>Lot 2 : 9 127 276 FCFA</i>	<i>120 jours</i>

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 16 Mai 2022

Le MAIRE

COMMUNE EDZENDOUAN

**COMMUNIQUE N° 07/22/C/C-EDZ/SG DU 16 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINSANTE EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;

DECISION MUNICIPALE N° 058 /22/DM/C.EDZ/SG du 16 Mai 2022, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d' 'EXECUTION (MOIS)
Unique	GROUPEMENT IYGLESE CAMEROON COPANY LIMITED & NDOWECAM ENTREPRISE TEL : 699 351 713 BP : 264 LIMBE	49 800 000	QUARANTE-NEUF MILLIONS HUIT CENT MILLE FRANCS CFA	04 (Quatre MOIS)

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

EDZENDOUAN le 16 Mai 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°007/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVèrr?e, AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

L'ENTREPRISE INFINITY SARL BP : 219 MAROUA NIU : M022014404165D Tel 695.596.050 est désignée
adjudicataire de L'Appel d'Offres N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 30 Mars 2022, pour L'exécution des travaux de
construction d'un bLoc de deux salles de cLasses à L'école pubLique de Sodiko-viLLage-Bonaberi-Douala.

**MONTANT : 24 054 568 FCFA (vingt-quatre minions cinquante-quatre mille cinq cent soixante-huit francs CFA)
TTC**

DELAI D'EXECUTION : QUATRE VINGT DIX (90) JOURS.

DOUALA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/CTRA/SG/ST/2N22 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/01/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BORONGO (LOT N°1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGOUNDE (LOT N°2) ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TOUROUA GROUPE III (LOT N°3), DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N°	OBJET DA LA LATTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELA
1	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'ép de borongo	ST DS SARL	18 902 043	90 jours
2	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de LOUGOUNDE : lot n°2	ST DS SARL	18 902 043	90 jours
3	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de TOUROUA GROUPE III ; lot n°3	ST DS SARL	18 902 043	90 jours

TOUROUA le 24 Février 2022

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°004/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE EN BÉTON ARMÉ DE 2,00X1,50X7,00 ML AU VILLAGE BONAMIKANO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈME « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000301 /AJMINDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOBY MPAH EDOUARD HERVE, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous commission d'analyse du 22 Avril 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 25 Mars 2022 en procédure d'urgence

Vu la Lettre du 23 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1er: L'ETABLISSEMENT LINGE ISA BP : 13 NDOP NIU M011100035145Q Tel 677 65 11 91 est déclaré Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de **vingt et un millions quatre cent quatre-vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf (21 499 999) Francs CFA TTC, et un délai d'exécution quatre cinq (45) jours ;**

Article 2 : Le Directeur de l'Établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°007/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SODIKÉ-VIUEAGGE-ISONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈME « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000301 /A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOBY MPAH EDOUARD HERVE, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse du 04 Mai 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 30 Mars 2022 en procédure d'urgence ;

Vu la Lettre du 04 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème relative à ladite attribution

DECIDE :

Article 1er L'ENTREPRISE INFINITY SARL BP : 219 MAROUA NIU : M022014404165D Tel 695.596.050 est déclarée Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de **vingt-quatre millions cinquante-quatre mille cinq cent soixante-huit (24 054 568) Francs CFA TTC, et un délai d'exécution quatre-vingt-dix (90) jours ;**

Article 2 : Le Directeur de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

DOUALA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04301/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES AUX LOTS 1,2 3 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNETIONAL OUVERT N°033/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE MÉCANIQUES POUR L'HUILERIE DE GAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°033/22/AOIO/SDCC/CIPM du 01/03/2022 pour la fourniture de cinq (05) lots de pièces de rechange mécaniques pour l'huilerie de Garoua;
Considérant La Lettre N°031/22/SDCC/CIPM du 19 avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société SPEED APPRO BP 1923 Douala est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au lot 3 de la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	CENAPEX B.P 13260 Douala	13 241 341	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	CENAPEX B.P 13260 Douala	14 890 032	
3	GLOBAL SERVICES CHALLENGE BP 5688 Dla	20 622 970	
4	CENAPEX B.P 13260 Douala	30 501 169	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de NDIKINIMEKI, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM /2022 du 20/04/2022 pour les travaux de fourniture et pose de Quarante (40) lampadaires solaires pour l'éclairage public de la ville de NDIKINIMEKI, dans la Commune de NDIKINIMEKI, Département du MBAM ET INOUBOU.

N°	Désignation du Projet	Financement	Localité	Arrondissement	Cout prévisionnel du projet	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission
1	travaux d'éclairage public en énergie solaire de la ville de NDIKINIMEKI	MINDDEVEL	ville de Ndikiniméki	NDIKINIMEKI	58 000 000	50 000	1 160 000

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- Les travaux préparatoires et installation de Chantier ;
- Les travaux de fondation et maçonnerie (fouilles et massifs en béton armé) ;
- Fourniture et pose des balises de sécurité pour fosses et massifs
- Fourniture et pose de candélabres ;
- Fourniture et pose de luminaires LED All in one;
- Animation et formation du comité de vigilance du réseau des lampadaires : formation assortie d'un PV signé par le MINEE
- Plan de récolement

3. Cout Prévisionnel

58 000 000

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL), Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NDIKINIMEKI.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NDIKINIMEKI, sur présentation d'une quittance de versement à la Mairie de NDIKINIMEKI d'une somme non remboursable égale à 50 000 (cinquante mille francs) FCFA représentant les frais d'achat du Dossier.

La quittance d'achat devra préciser :

- le nom et l'adresse du soumissionnaire.
- le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.
- le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les Offres, établies en français ou anglais et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront être déposés à la Mairie de NDIKINIMEKI au plus tard **le 17/05/2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2022 du 20/04/2022 pour les TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ ET D'ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI, dans la Commune de NDIKINIMEKI, Département du MBAM ET IVOIRE. »

9. Délai de Livraison

Trois (03) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra sous peine de rejet de son Offre, joindre aux pièces administratives, une Caution de Soumissionnaire de validité minimale de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et de l'Électricité, d'un montant de 150 000 (un million cent cinquante mille franc CFA.) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produites en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels sera déclarée irrecevable. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies certifiées conformes par le Service émetteur, datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu à la Mairie de NDIKINIMEKI, **le 17/05/2022 à partir de 13 Heures précises** par la Commission des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou un de leur représentant dûment mandaté (procuration) et ayant une copie du dossier dont il a la charge.

13. Critères d'évaluation

. CRITERES D'EVALUATION

N°	Critères d'évaluation	
A. CRITERES ELIMINATOIRES		
a) Offres administratives		
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire	
02	Absence de caution	
03	Pièce falsifiée ou non-authentique	
b) Offre technique		
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée	
02	N'avoir pas réuni au moins 70% des critères	
c) Offre financière		
01	Offre financière incomplète	
02	Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre	
B. CRITERES ESSENTIELS		
01	Présentation et expérience dans les prestations similaires	Oui/ non
02	Matériel de chantier	Oui/ non
03	Personnel (<i>référence et qualification</i>)	Oui/ non
04	Méthodologie (<i>calendrier, délais, planning des travaux</i>)	Oui/ non
05	Chiffre d'affaires ? 15 000 000 f CFA	Oui/ non

14. Attribution

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté une offre administrative conforme pour l'essentiel, une offre technique satisfaisante égale à au moins 70% de oui et une offre financière conforme après correction la moins disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de la Mairie de NDIKINIMEKI aux numéros suivants :

YAOUNDE le 20 Avril 2022

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !